UNIVERSITE DE BORDEAUX II
Unité d'Enseignement et de Recherche des Sciences Médicales

ANNEE 1975 - THESE N° 200

François QUESNAY

ou

L'HONNETE HOMME

THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

présentée et soutenue publiquement le mardi 24 juin 1975

par

Henri BAILLE
né le 2 novembre 1946 à GRENOBLE (Isère)

EXAMINATEURS DE LA THESE

MM. H.-J. LAZARINI, *Professeur* ..... Président

P. COUDRAY, *Agrégé* .....
J. BERNADOU, *Agrégé* ..... } Juges
J. DOIGNON, *Assistant* .....

L'IMPRESSION OFFSET - 28, rue du Maréchal-Joffre, 33000 BORDEAUX — Tél. 52.95.36 - 52.30.73.

UNIVERSITE DE BORDEAUX II
Unité d'Enseignement et de Recherche des Sciences Médicales

ANNEE 1975 - THESE N° 200

François QUESNAY

ou

L'HONNETE HOMME

THESE POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

présentée et soutenue publiquement le mardi 24 juin 1975

par

Henri BAILLE

né le 2 novembre 1946 à GRENOBLE (Isère)

EXAMINATEURS DE LA THESE

MM. H.-J. LAZARINI, *Professeur* ..... Président

P. COUDRAY, *Agrégé* .....
J. BERNADOU, *Agrégé* ..... } Juges
J. DOIGNON, *Assistant* .....

L'IMPRESSION OFFSET - 28, rue du Maréchal-Joffre, 33000 BORDEAUX — Tél. 52.95.36 - 52.30.73.

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

A MA FEMME

En témoignage de mon amour.

A MES PARENTS

Avec toute mon affection et toute ma reconnaissance.

A Madame P. LOUBEAU

Avec toute ma gratitude.

AU PERSONNEL DU LABORATOIRE DE MEDECINE LEGALE ET DE MEDECINE DU TRAVAIL.

A NOS JUGES

Monsieur le Docteur J. DOIGNON

Assistant-assistant des Hôpitaux,
Chef de travaux au laboratoire de médecine légale et de médecine du travail.
Médecin légiste.

Vous nous avez inspiré ce sujet de thèse, vous nous avez aidé avec sympathie et avec la compétence qui vous caractérise. Que ce modeste travail soit un témoignage de notre estime respectueuse.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543917_0021

Monsieur le Docteur J. BERNADOU

Maître de Conférence agrégé de Médecine Préventive et Santé Publique, Hygiène, (Option Clinique).
Médecin des Hôpitaux.

Monsieur le Docteur P. COUDRAY

Maître de Conférence agrégé de Médecine Préventive et Santé Publique, Hygiène.
Biologiste des Hôpitaux,
Licencié es-Lettres,
Licencié de Psychologie.

Nous les remercions du grand honneur qu'ils nous font en acceptant de juger ce travail.

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur H.J. LAZARINI

Professeur sans chaire de médecine légale et médecine du travail,
Médecin légiste,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier des Palmes Académiques.

Vous nous faites le très grand honneur d'accepter la présidence de cette thèse. Permettez-nous de vous présenter tous nos sentiments de respectueuse gratitude pour votre brillant enseignement de Médecine du Travail.

FRANCOIS QUESNAY
OU
L'HONNÊTE HOMME

INTRODUCTION

Certains en voyant le titre de cette thèse, diront pourquoi Quesnay, la réponse immédiate est : pourquoi pas Quesnay. En fait, au cours d'une recherche sur les collaborateurs médicaux de l'Encyclopédie de d'Alembert et de Diderot, nous avons eu l'occasion de découvrir cet homme assez extraordinaire : il est un peu oublié, pour ne pas dire totalement, à l'heure actuelle ce qui est parfaitement injuste si l'on songe à l'oeuvre qu'il a laissée.

Il a défendu les intérêts des chirurgiens dans la querelle qui les opposait aux médecins, il a aidé à créer l'Académie de chirurgie et surtout, bien que médecin et chirurgien ce fut un économiste célèbre. Ses théories économiques ont fait le bonheur des marxistes qui ont essayé de se les approprier plus tard ; certains économistes et écologistes modernes semblent également parfois bien près de ses pensées.

C'est donc pour sortir un peu de l'oubli, si cela est possible, ce collaborateur de l'encyclopédie, médecin de Madame de Pompadour, que nous écrivons cette thèse.

Nous aurions pu nous intéresser à d'autres collaborateurs médicaux de l'Encyclopédie, dont le nom est peut-être plus familier à nos oreilles médicales (Daubanton, Louis, Von Haller, Tronchin, par exemple), mais Quesnay nous a semblé beaucoup plus proche de l'esprit de l'honnête homme français du XVIIIème siècle : "Pour le XVIIIème siècle, la philosophie, c'est la guerre aux abus, l'avénement de la critique dans le domaine jadis interdit de la politique et de la foi, le règne de la raison éprise de liberté, la science supplantant le dogme, la recherche des lois sociales indépendantes de l'autorité politique". (Delaunay).

C'est là le portrait, trait par trait de Quesnay. Qui, hormis peut-être de Jaucourt, parmi les nombreux collaborateurs médicaux de l'encyclopédie (environ trente-cinq) répond mieux à cette définition ? Qui mieux que lui saura préserver sa liberté d'esprit par son indépendance vis à vis des obligations sociales créées par les salons littéraires et scientifiques où les médecins sont chez eux : "le médecin est reçu, il va partout, colporte partout les potins de la cour et de la ville, il est admis partout" (Delaunay) ; Madame de Chastenay ne dit-elle pas dans ses mémoires : "on dînait à deux ou trois heures, nos docteurs presque tous gourmands avaient leur couvert à choix dans un nombre de bonnes maisons".

Si Quesnay est obligé parfois de céder à ces exigences mondaines, en dînant en particulier chez Madame du Marchais, il restera cependant toujours un peu hors de ce monde, protégé par ses humbles origines paysannes qui ne lui permettent pas de se sentir à l'aise dans ces milieux trop sophistiqués et souvent trop superficiels. Cependant il aime à s'entourer de penseurs, dont Diderot, penseurs qu'il respecte ou qui ont les mêmes idées économiques que lui. C'est cette liaison avec Diderot qui va le faire entrer au nombre des collaborateurs de l'Encyclopédie, pas à titre médical cependant bien qu'il fut un expert dans le domaine de la saignée. A ce propos, l'article sur la saignée, un chef-d'oeuvre, sera d'ailleurs écrit par Antoine Louis, auquel il faut ici rendre hommage pour le travail qu'il accomplit dans l'Encyclopédie. Il sera le seul chirurgien à écrire dans l'Encyclopédie avec Morand S.F. et Quesnay (tous trois eurent également en commun d'avoir été Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Chirurgie). Cela n'est pas un hasard, Louis, Docteur en Droit, est avec Quesnay un des seuls chirurgiens lettrés de son époque, il sera nommé comme Expert Chirurgien-Juré dans la plupart des grandes affaires de

son époque (de l'affaire Calas à la construction de la guillotine qu'il améliorera). L'Encyclopédie lui doit de très nombreux articles de chirurgie, d'obstétrique et de pathologie, ainsi que trente neuf planches représentant des instruments de chirurgie et même les principaux temps de quelques opérations chirurgicales comme celle de la fistule lacrymale.

C'est donc pour la philosophie et surtout l'économie que Diderot fera appel à Quesnay, bien que tous deux aient eu des idées assez différentes sur les sources de richesse : Diderot mettant surtout en avant les artisans et les manufacturiers, prévoyant même l'organisation scientifique du travail dans son article Art où il pense que la division du travail entraîne l'accroissement de la production. Quesnay se sert surtout de l'Encyclopédie comme d'un fer de lance, il n'écrira que très peu d'articles. Il cherche un vaste terrain où il peut exprimer ses premières idées révolutionnaires sur l'économie.

Puisque par le biais de Quesnay nous avons été amenés à parler un peu des médecins et de l'Encyclopédie, nous aimerions rendre un autre hommage ici à l'un d'entre eux, pratiquement méconnu pour ne pas dire inconnu, et qui pourtant a écrit environ 17.000 articles sur les 60.660 que compte l'Encyclopédie : le chevalier de Jaucourt. Ayant étudié la théologie en Suisse, les mathématiques en Angleterre, la médecine en Hollande, connaissant parfaitement plusieurs langues anciennes et modernes, la politique, l'histoire, les lettres et la philosophie, il écrivit sur un peu tous les sujets, principalement sur la physique, la médecine et la littérature, mais en fait sur tous les sujets où il manquait des articles. De plus lors des difficultés financières de l'Encyclopédie, il n'hésita pas à vendre ses biens et sa maison ; il est réconfortant parfois de se dire que c'est

en grande partie grâce à un esprit médical que l'Encyclopédie a pu entièrement paraître.

Pour en revenir à Quesnay et en conclusion à cette introduction, nous aimerions citer un passage de Jean Fourastié (Annales de l'Université de Paris, Octobre 1952, pages 142-143) qui montre l'importance que Quesnay peut avoir à toutes les époques, grâce à son bon sens paysan et médical, et le droit qu'il a de figurer parmi les plus grands économistes de tous les temps :

"Identité entre la production et la consommation ; nécessité pour accroître la production, d'accroître les rendements et donc de recourir aux procédés techniquement plus évolués de la grande culture ; lien entre le niveau de vie et la mortalité ; lien entre la production nationale et le commerce extérieur. Ces déterminismes simples mais souvent négligés ou niés par les hommes sont à la base des notions modernes de revenu national et de productivité du travail".

OoO

VIE DE FRANCOIS QUESNAY

A) - *AVANT VERSAILLES*

François Quesnay voit le jour à Méré, dans les Yvelines, près de Monfort-L'Amaury, dans une modeste famille vraisemblablement d'origine normande, Quesnay étant la forme normande de chênaie. Il naît donc en 1694, huitième enfant de Nicolas Quesnay et de Louise Giroux qui en eurent treize.

Son père Nicolas est pour certains biographes un ancien avocat retiré à Méré, en fait il s'agit d'une légende dûe à Hévin, gendre de Quesnay. En réalité Nicolas, d'après les actes civils, semble être laboureur et marchand, et de 1689 à 1695 receveur de l'Abbaye de Saint-Magloire. Il exerce aussi les fonctions de garde-plaine, équivalent de garde-chasse.

Le jeune François vit donc dans un milieu relativement inculte, mais dans une certaine aisance matérielle malgré la nombreuse famille qui l'entoure. Sa maison, rue Saint-Magloire, est constituée de deux chambres à feu, d'un grenier, d'une cave et d'une grange, l'ensemble couvert de tuile. Elle est flanquée de trois bâtiments comprenant une étable , une écurie et une boutique, le tout couvert de chaume. La boutique sert probablement

à un commerce de mercerie et d'épicerie. A tout ceci s'ajoute la possession de vaches et de chevaux, ainsi que de deux terrains ; pour l'entretien Nicolas a deux domestiques. Le total des revenus lui permet donc d'entretenir sa nombreuse progeniture.

Cependant la culture et la science n'entrent pas à flots dans le foyer, Nicolas est un homme complaisant mais négligent au point de se décharger de tous soucis d'intérieur sur sa femme. Il ne s'inquiète pas plus de l'éducation de ses enfants. C'est le jardinier qui apprend à lire au jeune François, dans un ouvrage fort répandu à l'époque dans toutes les chaumières, "Agriculture et maison rustique". C'est dans ce livre, où l'on trouve aussi bien des conseils d'agriculture que de médecine (il est fait par deux médecins) qu'il découvre à l'âge de onze ans, la lecture. Ce livre décide alors François à étendre ses connaissances littéraires et peu à peu avec l'aide probable d'un curé du voisinage et de voisins charitables, il acquiert quelques notions de latin et de grec. A ce propos, le comte d'Albon, inspiré par Hévin, écrit dans son éloge historique consacrée à Quesnay :

"On l'a vu souvent dans un jour d'été partir de Méré au lever du soleil, venir à Paris pour acheter un livre, retourner en le lisant et le soir avoir fait vingt lieues à pied et dévoré l'auteur qu'il voulait connaître".

La lieue kilométrique valant environ quatre kilomètres, cette anecdote est assez peu vraisemblable ; cependant c'est à cette époque effectivement qu'il prend connaissance de Platon, Aristote et Ciceron. C'est également vers cette époque que meurt son père (1707). Sa mère accepte alors peu après (1711), selon son désir, de le mettre au service d'un chirurgien-barbier d'Ecquevilly, Jean de la Vigne. En fait ce chirurgien n'avait jamais obtenu ses lettres de maîtrise et

tenait plus du rebouteux que du chirurgien. Pour des raisons mal élucidées, probablement le manque de compétence de son maître, François décide avec l'accord de sa mère de partir se perfectionner à Paris. Cela sous conditions toutefois d'apprendre en même temps un métier qui lui permette de gagner sa vie. La gravure étant alors fort à la mode, il entre en apprentissage pour cinq ans chez Pierre de Rochefort, graveur ordinaire du roi pour l'Académie des Sciences.

En plus de son apprentissage de graveur, il se met à étudier la médecine à la Faculté et à fréquenter les cours du Collège Saint-Côme, ainsi que l'Hôtel-Dieu. En même temps, car c'est un énorme travailleur, il étudie la botanique, la pharmacie, la chimie, l'anatomie, les mathématiques et même la philosophie avec surtout les oeuvres de Descartes et de Malebranche. C'est vers cette époque qu'il est reçu maître ès-arts, ce qui lui permet d'enseigner les humanités et la philosophie. Il termine également une partie de ses études chirurgicales et obtient le grade de bachelier en chirurgie en 1716.

Ayant terminé la même année son apprentissage de graveur, il décide d'aller s'installer à Orgerus , près de Monfort ; presque immédiatement, il se marie avec Jeanne-Catherine Dauphin (30 Janvier 1717), fille d'un épicier parisien, qui lui apporte trois mille livres de dot.

Voulant s'élever dans la hiérarchie de sa profession, il veut s'installer à Mantes et pour cela il sollicite la maîtrise auprès de la corporation des maîtres-chirurgiens mantais, qui d'ailleurs la lui refusent sans raison valable si ce n'est celle de ne pas vouloir admettre un nouveau concurrent. Quesnay, obstiné, dépose une nouvelle requête mais cette fois devant les membres du Collège Saint-Côme, arguant de son apprentissage

à Ecquevilly et à Orgerus, et des cours suivis à Saint-Côme. Les membres du Collège l'acceptèrent dans leur sein après lui avoir fait passer ses épreuves de maîtrise le 9 Août 1718 ; cependant les lettres de maîtrise ne sont valables que pour Mantes et ses environs immédiats.

En 1723, par chance pour lui, tous les offices héréditaires de chirurgiens-royaux de la région mantaise deviennent vacants par ordonnance royale : Quesnay pose alors sa candidature et le 7 Janvier 1724 il est admis au poste de chirurgien-royal. Remplissant sa tâche avec dévouement et abnégation, Quesnay voit petit à petit sa réputation grandir. Sa pratique consiste surtout à faire des saignées, des accouchements, des opérations et même à administrer, bien que cela lui soit interdit, des tisanes ou des électuaires. Ses moyens sont simples mais parfois ingénieux ; c'est ainsi qu'il sauve la vie d'un soldat en arrêtant une hémmoragie externe en se servant d'un jeton d'ivoire enveloppé dans un linge alors qu'il était chirurgien-major à l'Hôtel-Dieu.

Devenu notable, il est élu à deux reprises marguillier de Saint-Maclou à trois ans d'intervalle ; il refuse la première fois mais cède la seconde, à condition toutefois d'avoir la préséance sur le premier marguillier de par sa fonction. A cette occasion, Quesnay se livre d'ailleurs à de sérieuses recherches et publie un factum sur les droits et les prérogatives mérités par la chirurgie en qualité d'art libéral. De plus l'exercice de sa profession ne l'empêche pas de s'intéresser toujours autant à la philosophie, à l'histoire, aux mathématiques et au dessin, aussi est-il bientôt nommé membre de l'Académie des Arts de Paris.

En 1727, il commence à devenir célèbre grâce à une querelle avec Silva, médecin consultant du roi, personne alors fort à la mode. Celui-ci venait de publier un "Traité des différentes sortes de saignée principalement de celles du pied". Ce livre avait été fort bien accueilli en particulier par Boerhaave et par Winslow, alors censeur royal ; ce dernier avait même déclaré que Silva mettait autant de clarté dans son exposé de la saignée que Harvey dans son explication de la circulation du sang. Quesnay estimant que les assertions de Silva étaient mal fondées lui propose alors un échange de vue devant un jury ; Silva offensé refuse tout d'abord puis accepte. Malheureusement pour lui, l'argumentation de Quesnay, étayée pour une fois (chose très rare chez Quesnay) par des expérimentations personnelles, lui font perdre sa cause. En 1730, cet exposé sera publié dans "Observations sur les effets de la saignée, tant dans les maladies du ressort de la médecine que de la chirurgie, fondées sur les lois de l'hydrostatique".

Depuis son installation à Mantes, Quesnay travaille en collaboration avec divers chirurgiens, mais surtout avec René Croissant de Garengeot ; avec lui il opère assez fréquemment non sans succès et Garengeot très satisfait de son confrère le met en rapport avec La Peyronie qu'il connait bien. Celui-ci, alors chirurgien ordinaire du roi, désirait faire sa connaissance depuis sa polémique avec Silva. Dès cette époque La Peyronie pense à Quesnay pour l'Académie royale de chirurgie qu'il essaye de fonder.

Mais la vie familiale de Quesnay prend un tour nouveau, sa femme meurt en couches en 1728, un mois après avoir mis au monde son qua-

trième enfant qui d'ailleurs ne survivra pas, le laissant veuf à trente-quatre ans avec deux enfants. Dès lors il continue son métier avec encore plus d'ardeur et de dévouement, peut-être pour se consoler de la perte de l'unique femme de sa vie. Il a une réputation de bon accoucheur et d'homme discret : à ce propos on raconte qu'il aurait fait un accouchement clandestin dont il garda le secret, se chargeant de faire baptiser l'enfant et de lui trouver une nourrice (le père devait d'ailleurs quelque temps plus tard légitimer par contrat la reconnaissance de son fils et épouser la mère, en prenant Quesnay pour témoin).

C'est cette réputation d'accoucheur qui le met en rapport avec la famille de Noailles, et à partir de cette époque, il devient l'accoucheur et le chirurgien de nombreuses familles bourgeoises ou nobles de la région. Chez le duc de Noailles, Quesnay rencontre à nouveau La Peyronie qui pense toujours à lui pour l'Académie de chirurgie, en particulier pour le secrétariat. Sur les recommandations du maréchal de Noailles, le duc de Villeroy, gouverneur du Lyonnais et capitaine des gardes du roi, décide de se l'attacher (1734). Mais Quesnay ne peut exercer en dehors de la région mantaise. C'est La Peyronie, incité par des motifs amicaux et intéressés, qui trouve la solution au problème posé : devenu à cette époque premier chirurgien du roi, il prête à son protégé trois mille livres pour faire l'acquisition d'une charge de chirurgien-juré en la Prévoté de l'Hôtel du roi (1736). Cette charge consiste alors à rédiger des rapports sur les crimes et les accidents ; elle lui permet également d'être admis dans la communauté de Saint-Côme et à son collège de chirurgiens (1737). Il vient de publier quelques mois auparavant son

"Essai physique sur l'économie animale" et l'"Art de la saignée", oeuvre qui lui vaudra la haine tenace des médecins. D'autre part ses détracteurs l'accusent de plagier Boerhaave et de n'avoir tiré sa science que de son contact avec les médecins. Bientôt il obtient le brevet de Démonstrateur royal pour la préparation des médicaments chirurgicaux, puis la chaire de petite chirurgie au collège Saint-Côme où il succède à Garengeot.

En 1739 Quesnay est enfin nommé Secrétaire Perpétuel de l'Académie de chirurgie, à la demande de La Peyronie qui désirait avec la création de son académie (1731) rehausser le prestige des chirurgiens. En fait cette création n'avait pas eu lieu sans mal et depuis son fondateur luttait constamment pour le maintien de ses privilèges et il pensait que Quesnay était l'homme de la situation. En 1743, parait le premier tome des mémoires de l'Académie de chirurgie ; dans la préface Quesnay souligne que le chirurgien ne peut pas plus être un simple manuel que le médecin un simple intellectuel : tous deux poursuivent un même but, guérir et leur rapprochement revêt donc un caractère humanitaire. Cet exposé ne fit que raviver la haine des médecins pour Quesnay, dont Andry en particulier était un adversaire acharné.

Peu de temps après en 1744, Quesnay qui avait été nommé en 1739, grâce au duc de Villeroy, "commissaire des guerres entre Rhin et Saône", doit accompagner celui-ci lors de la campagne des Flandres. Ses nouvelles fonctions consistent à veiller à la police et à la discipline des troupes ainsi qu'aux besoins des hôpitaux, et au détail du pain et de la viande. Là il retrouve La Peyronie, chargé de réorganiser les services de Santé.

En dix ans donc, la protection du duc et de La Peyronie procure à Quesnay une situa-

tion enviable et enviée ; en effet outre les services déjà énumérés, le duc l'a fait nommer en 1735 membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon. Madame du Tencin, mère de d'Alembert, écrit d'ailleurs à propos de Quesnay et de son gendre : "son gendre Hévin était en place de premier chirurgien de Madame la dauphine et c'est un garçon de La Peyronie qui est chirurgien ordinaire du roi. Le premier n'est connu que par l'almanach royal et n'a assurément aucune réputation, l'autre est au-dessous de rien".

Pour couper court aux sarcasmes de ce genre dont il est constamment victime, profitant de son séjour en Lorraine, Quesnay demande, à l'instar de La Peyronie qui a déjà passé sa thèse de médecine, son inscription à la Faculté de Pont-à-Mousson, arguant de la difficulté qu'il a à opérer du fait de crises fréquentes de goutte, depuis l'âge de vingt ans, qui lui déforment les mains. Ayant été admis à suivre les cours à la faculté, il passe sa thèse le 9 Septembre 1744 avec pour sujet : "de affectibus soporosis in genere".

Un mois plus tard le roi entre à Paris, Quesnay l'accompagne. Bientôt il doit faire face à un procès que lui intente la faculté de Paris pour exercice illégal de la médecine, la faculté ne reconnaissant pour médecins que ceux ayant suivi ses cours. Cependant l'affaire tourne à l'avantage de Quesnay.

Trois années vont passer : La Peyronie meurt en 1747, l'instituant exécuteur testamentaire et le désignant comme son successeur spirituel. Il laisse en outre une partie de sa fortune à Quesnay, ce qui lui vaut un nouveau procès : la soeur de La Peyronie, Madame Issert, légataire universelle et la Faculté de médecine attaquent le testament. Elles seront toutes deux déboutées par le parlement successivement en Juillet 1748 et Octobre 1757. Toujours en 1747, Quesnay fait

rééditer son Essai physique, augmenté de tables rédigées par Hévin ; cette seconde édition provoque des réactions diverses : Haller critique, Combalusier désapprouve, l'Académie de chirurgie loue.

B) - *VERSAILLES*

1) - *Le médecin de Madame de Pompadour*

Quesnay, grâce au hasard et à son savoir-vivre ou plutôt à son respect du secret médical, va bientôt entrer à Versailles comme médecin de Madame de Pompadour : Madame d'Estrades s'étant un jour trouvée mal chez le duc de Villeroy, Quesnay diagnostiquant la nature du mal fait sortir tout le monde et soigne la malade, la déclarant atteinte d'une crise de nerf. Madame d'Estrades, reconnaissante à Quesnay d'avoir su dissimuler son épilepsie, le recommande à sa parente Madame de Pompadour qui prie le duc de lui céder Quesnay.

En 1749 donc Quesnay prend logement dans l'entresol aménagé sous l'appartement de la favorite ; la demeure est petite et sombre, mais Quesnay a également un autre logement à Paris dans l'hôtel de Pompadour, ancien hôtel d'Evreux, qui deviendra l'Elysée. Madame de Pompadour décide de le lier également au roi et en 1749 elle le fait nommer médecin consultant non appointé. En 1752 Quesnay achète la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du roi pour quarante mille livres, survivance qu'il revendra d'ailleurs pour la même somme en 1761.

C'est au début de son installation à Versailles que correspond son oeuvre médicale littéraire. En 1749 il publie en même temps le "Traité de la suppuration" et le "Traité de la gangrène" ; en 1750 il réédite son "Traité des effets et de l'usage de la saignée", revu et augmenté. La même année il publie la première série du "Recueil de pièces et mémoires pour les maîtres en l'art et science de chirurgie...". Enfin en 1753, il fait éditer son dernier ouvrage médical, le "Traité des fièvres continues". C'est à titre posthume que paraîtra en 1776 le "Précis sur la suppuration putride", publié par Hévin.

A la cour le rôle de Quesnay consiste à veiller sur la santé de Madame de Pompadour et de son entourage, ainsi qu'à surveiller à l'occasion l'alimentation du roi. Madame du Hausset, femme de chambre de Madame de Pompadour et grande amie de Quesnay, rapporte dans ses Mémoires que la favorite d'un tempérament un peu frigide, et ayant peur de perdre les faveurs du roi, confie son problème à Quesnay ; celui-ci lui ordonne alors un régime. La marquise aurait dit à ce propos : "Le maître est plus content de moi; et c'est depuis que j'ai parlé à Quesnay, sans tout lui dire. Il m'a dit que pour avoir ce que je désire, il fallait avoir soin de se bien porter, et tâcher de bien digérer, et faire de l'exercice pour y parvenir. Je crois que le docteur a raison et je me sens toute autre". Un soir, encore d'après Madame du Hausset, Louis XV a un malaise chez sa maîtresse, Quesnay demandé vient aussitôt et reste étonné de trouver le roi dans cet état ; après lui avoir tâté le pouls, il déclare : "La crise est finie ; mais si le roi avait soixante-ans, cela aurait pu être sévère". A cette occasion il reçoit mille écus pour ses soins.

En 1751, le roi, qui a le choix entre Quesnay et le comte de la Galissonnière, le nomme membre de l'Académie des Sciences au fauteuil du comte d'Albert. L'année suivante il est également élu à la Royal-Society de Londres sur les recommandations de Watson, Sharp, Buffon et d'Alembert ; mais Quesnay n'aura jamais aucun rapport effectif avec elle.

En Août 1752 Quesnay a la chance, avec Pousse et Vernage, de guérir le dauphin de la petite vérole ; à cette occasion le roi l'anoblit, tenant même à choisir les armoiries de celui qu'il appelle son penseur. Le graveur d'Hozier, à la demande du roi, crée un blason fait d'un écu d'argent à face d'azur, ondée, et accompagnée de trois fleurs de pensées dont deux en chef et une en pointe ; l'écu est timbré d'un casque de profil, orné de lambrequins d'azur, d'argent et de sinople, surmonté de la légende : Propter cogitationem mentis. Quesnay est nommé écuyer avec droit d'acquérir des terres nobles ; sa qualité d'écuyer est héréditaire.

Cependant Quesnay n'a pas la tête tournée par son succès à la cour ; tout le monde s'accorde à le décrire comme détaché, discret, travailleur, "ignorant la langue du pays et ne cherchant point à l'apprendre, peu lié avec ses habitants, juge aussi éclairé qu'impartial". (d'Alembert). Peu au fait des intrigues de cour, il a un langage assez cru et il caractérise chacun d'un mot grâce à son sens aigu du jugement, c'est ainsi qu'il dit de Choiseul : " Ce n'est qu'un petit-maître et s'il était plus joli, fait pour être un favori d'Henri III" ; ou en parlant au marquis de Marigny : "Vous valez votre pesant d'or". Il ne manque pas également de charme auprès des femmes, bien qu'on ne lui connaisse pas de liaison, même pas avec Madame du Hausset qui accepte pourtant de dîner seule avec lui et de discuter fort tard.

Cependant Grimm, son ennemi de toujours, émettra un jugement différent : "Lorsque, en qualité de médecin de Madame de Pompadour, il était logé dans l'entresol de son appartement de Versailles, il avoit choisi le rôle d'homme sévère et de frondeur de cour, et ce n'est certes pas la plus mauvaise tournure que l'ambition puisse prendre ; la flatterie et la bassesse l'ont souvent choisie avec succès pour parvenir à leur fin" (sur les économistes - 15 février 1768). En fait il semble que Quesnay ne soit pas un courtisan, mais qu'il a pour le roi une véritable affection dûe en partie à la libéralité dont celui-ci fait preuve envers les philosophes ; cependant il ne se sentira jamais tout à fait à l'aise avec lui. Un jour Madame de Pompadour lui en fait d'ailleurs la remarque :"Vous avez l'air embarrassé devant le roi et cependant il est si bon", "Madame", replique-t-il," je suis sorti à quarante ans de mon village et j'ai bien peu l'expérience du monde auquel je m'habitue difficilement. Lorsque je suis dans une chambre avec le roi, je me dis : voilà un homme qui peut me faire couper la tête, et cette idée me trouble".

Il estime également beaucoup Madame de Pompadour et lui sera fidèle toute sa vie ; mêlé à une intrigue, ourdie par le comte d'Argenson et Madame d'Estrades, contre la favorite pour supplanter celle-ci dans le coeur du roi par l'intermédiaire de la belle Madame de Choiseul, il voit cette dernière entrer dans la pièce où il se trouve "échevelée et dans le désordre qui était la marque de son triomphe" et il l'entend annoncer que sa protectrice va être renvoyée, "à ces mots ce fut un grand éclat de joie dans le cabinet". Quesnay, seul, ne fait pas preuve de plaisir ; "Docteur, lui dit M. d'Argenson, rien ne changera pour vous, et nous

espérons bien que vous nous resterez. Moi ! Monsieur le comte, répondit froidement Quesnay en se levant, j'ai été attaché à Madame de Pompadour dans sa prospérité, je le serai dans sa disgrâce ; et il s'en alla sur le champ..." (Mémoires de Marmontel). Ces quelques anecdotes retracent bien ce que fut le comportement de Quesnay à la cour, celui d'un homme de bien.

A partir de 1753, il limite son activité médicale au traitement du roi et de Madame de Pompadour, hormis quelques très rares consultations à l'extérieur. Par ailleurs profitant de ses nouveaux droits, il achète en 1754, pour son fils Blaise-Guillaume une terre dans le Nivernais, le domaine de Beauvoir, qu'il paye quarante mille livres. Il ne s'occupera jamais personnellement de l'exploitation du domaine, laissant entière liberté à son fils qui s'en sortira d'ailleurs avec les honneurs.

En 1757 l'attentat de Damiens contre le roi lui permet à nouveau de s'occuper de celui-ci, légèrement blessé par un coup de poignard. Mais il est surtout amené à soigner Madame de Pompadour qui tombe malade en 1763. Quesnay lui prodigue ses soins, laissant surtout faire la nature ; un heureux rétablissement lui conserve sa protectrice. Cependant quelques mois plus tard la marquise fait une rechute grave ; Quesnay la soigne à nouveau, mais ne réussit pas à la rétablir assez rapidement au goût du roi, derrière lequel se trouve Choiseul. Celui-ci, qui hait Quesnay autant que Quesnay le méprise, voit là une occasion de se débarrasser de celui qu'il appelle le "vieu fou" ; en février 1764 il réussit à convaincre le roi de l'inefficacité de Quesnay et obtient qu'un autre médecin, Richard, soigne la marquise. Celle-ci meurt le 15 avril 1764, léguant à Quesnay quarante mille livres de rentes annuelles. Quesnay, très attaché à sa protectrice et fort éprouvé par sa mort, se tourne

alors contre Richard qu'il accuse,sans aucune preuve, d'avoir délibérement aggravé l'état de la malade par son traitement. Ces accusations lui valent d'ailleurs de risquer la prison.

Privé de sa protectrice, Quesnay voit bientôt tout le monde, hormis ses fidèles amis économistes, s'écarter de lui. Il tombe rapidement en disgrâce ; à la mort de Louis XV il doit quitter le palais, pour le Grand-commun dont il reste toujours de par sa charge, le médecin.

2) - *Le Penseur, philosophe, économiste*

Depuis son installation chez Madame de Pompadour, Quesnay se tourne vers de nouvelles disciplines, la philosophie tout d'abord puis l'économie. Dans sa jeunesse il avait beaucoup lu Descartes et Malebranche, aussi à la cour se tourne-t-il vers des esprits hardis et novateurs ; il réunit dans son entresol de nombreux penseurs dont Buffon, d'Alembert, Diderot, Duclos, Helvetius et Condillac pour n'en citer que quelques unsparmi les plus célèbres. Aussi lorsque d'Alembert et Diderot lui demandent des articles pour l'Encyclopédie, Quesnay leur donne-t-il deux premiers articles philosophiques : "Evidence" et "Fonction de l'âme". Mais l'Encyclopédie ayant été condamnée en 1752, Quesnay garde l'anonymat ; dans l'article "Evidence", il jette les bases de son système de pensée philosophique, économique et même géométrique, se montrant extrêmement influencé par Malebranche. Cet article sera publié en janvier 1756 dans le sixième tome ; quant à Fonction de l'âme, il ne sera jamais publié.

Vers la même époque il fournit à l'Encyclopédie, l'agriculture étant devenue à la mode, l'article "Fermiers"et un article économique sous le pseudonyme de Quesnay le fils. Pour le septième tome il écrit l'article "Grains", sous le même nom, dans lequel apparaissent les quatorze premières maximes du gouvernement d'un royaume. Sur le moment ses articles n'ont pas une grande portée et ce n'est que petit à petit que l'on se rendra compte de leur valeur et de leur importance. Quesnay prépare encore trois autres articles : "Hommes", "Impôts" et "Intérêts de l'argent" ; mais après l'attentat de Damiens contre le roi et la révocation du privilège accordé à l'Encyclopédie il se refuse, imité par Turgot, à les publier même sous l'anonymat.

Quesnay, mis en appétit par ses articles économiques, pense alors à réunir autour de lui un groupe de beaux-esprits pour discuter d'économie et surtout de ses idées sur l'économie. Le premier, et un des principaux participants, est le marquis de Mirabeau, père du célèbre homme politique ; il vient en 1757 de publier "Ami des Hommes", oeuvre à succès où il affirme que la population est à l'origine des richesses. Quesnay, en désaccord mais intéressé, rencontre le marquis qu'il réussit à convaincre et qui devient immédiatement son ami et disciple. De 1757 à 1758 le cercle s'élargit et on y trouve de Butré, poitevin ayant exercé l'agriculture en Touraine, Mercier de la Rivière, Gournay, Turgot bien que ces deux derniers ne furent jamais de véritables disciples, ainsi que Patullo, agronome irlandais installé depuis quelques années en France et qui avait su discerner le premier l'importance des articles de Quesnay dans l'Encyclopédie.

En mai 1758 Quesnay publie les "Questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce" où il est demandé au lecteur

de répondre dans le "Journal économique", en fait il s'agit là d'un artifice de style puisque les réponses sont sous-entendues dans les questions. Mais ce qui préoccupe surtout Quesnay, à la fin de cette année 1758, c'est l'édition du "Tableau économique" auquel il a travaillé durant un an et qu'il vient d'achever. Or pour distraire Louis XV on vient d'installer à Versailles une petite imprimerie de luxe ; c'est alors que Quesnay, jouant de hardiesse, propose au roi d'imprimer son tableau, lui disant en parlant des laboureurs : "Vous allez imprimer comment ces gents-là font naître toutes vos richesses et comment elles se partagent dans la société". De fait Louis XV compose environ la moitié de l'impression du texte et revoit les épreuves plusieurs fois. La première édition, qui date de novembre 1758, est extrêmement luxueuse, malheureusement il n'en reste aucun exemplaire. Cette édition comprend le fameux zig-zag qu'encadrent des notes sommaires et "vingt deux remarques sur les variations de la distribution des revenus annuels d'une nation". Il y aura deux autres éditions : l'une au printemps 1759, où Quesnay modifie un peu l'ouvrage primitif en augmentant les notes et en changeant le titre des Remarques qui prennent le nom d'"Extraits des économies royales de M. de Sully" et qui passent à vingt-trois ; l'autre édition, la troisième, parait fin 1759 et comporte le Tableau accompagné de notes très développées et suivi d'une "Explication du tableau économique" ainsi que d'Extraits des économies de M. de Sully, où les remarques passent à vingt-quatre.

En 1760, la presse du château sert encore pour deux oeuvres bien différentes : la première, "Observations sur la conservation de la vue", lui est demandée par le roi qui en tire lui-même des épreuves ; la seconde, "Aspect de la psychologie", est une refonte probablement des idées

qu'il exprimait dans "Fonctions de l'âme". Mais surtout cette année-là, il écrit en collaboration avec Mirabeau, de Butré, Morin et Le Grand, la "Théorie de l'impôt" qui vaut à Mirabeau de se retrouver en prison à Vincennes durant cinq jours, puis d'être exilé deux mois en Province. Dès lors Quesnay va se consacrer de façon moins voyante à ses travaux.

En 1763 on trouve autour du maître, outre les habitués déjà cités, Court de Gibelin, Abeille qui est le secrétaire de la Société d'agriculture de Bretagne, et surtout Samuel Dupont de Nemours dont il avait fait la connaissance par l'intermédiaire de Mirabeau. Quesnay dit un jour à son propos, en parlant à Mirabeau : "Choyons ce jeune homme, car il parlera quand nous serons morts". Quesnay a en effet rapidement discerné chez ce garçon, qui comme lui a fait des études de médecine, les qualités qui feront de lui son plus brillant disciple. Mais jusqu'à présent, seule une élite assez restreinte est touchée par la pensée physiocratique, aussi pour toucher un plus vaste public, Quesnay et ses amis décident-ils de créer, en 1765, le "Journal de l'agriculture, du commerce et des finances" avec Dupont de Nemours comme directeur. Quesnay collabore activement au journal et signe de nombreux articles sous différents noms, cependant le tour de ses articles et de ceux de Dupont entraîne assez vite la destitution de ce dernier de son poste directorial. Pendant ce temps, le cercle des physiocrates s'est élargi avec notamment l'adhésion de l'Abbé Baudeau, fondateur du journal "Ephémérides du citoyen", et qui, bien qu'adversaire de Quesnay au départ, s'est laissé convaincre par Dupont de se joindre au groupe. Grâce à Baudeau qui met son journal à la disposition de ses nouveaux amis, la perte du "Journal de l'agriculture" est rapidement compensée. Par ce biais et grâce aussi à l'appui de Gournay et de Turgot, les idées des économistes se répandent dans

une certaine partie de l'administration tout d'abord, puis dans un public beaucoup plus vaste. Diderot également ne ménage pas ses encouragements, il écrit en 1769 dans les Ephémérides : "Ce qui me plaît le plus dans cette nouvelle école de quesnelistes, c'est que, très peu protégée, elle dit tout ce qui lui plaît, qu'elle parle avec une liberté que nous ne connaissions pas, et qu'à la longue la police, la cour et les magistrats s'accoutumeront à tout entendre".

Cependant Quesnay et les siens n'ont pas que des amis ; Grimm par exemple écrit dans sa correspondance dès février 1767 : "Depuis que l'économie politique est devenue en France la science à la mode, il s'est formé une secte qui a voulu dominer dans cette partie. M. Quesnay, originairement chirurgien, puis médecin de Madame de Pompadour et médecin consultant du roi, s'est fait le chef de cette secte. Il s'est associé l'ami des hommes, M. le marquis de Mirabeau. M. Dupont qui a fait pendant quelques temps la "gazette du commerce", et un certain chanoine régulier ou Prémonté, appelé Baudeau, prêtre fort indécent, auteur d'un journal intitulé : "Les Ephémérides du citoyen", petit homme tranchant et décidant, sont aussi de cette clique... M. Quesnay est non seulement naturellement obscur, il l'est encore par système, et il prétend que la vérité ne doit jamais être dite clairement... On ne peut dissimuler qu'il y ait beaucoup de rêveries dans les écrits de ce vieux cynique". Continuant sur sa lancée il ajoute en février 1768:"Le vieux Quesnay a toutes les qualités d'un chef de secte. Il a fait de sa doctrine un mélange de vérités connues et de divisions obscures. Il écrit peu lui-même, et s'il écrit ce n'est pas pour être entendu. Le peu qu'il nous a manifesté lui-même de ses idées est un apocalypse inintelligible...".

C'est vers cette époque que Quesnay, qui comme toute l'Europe s'intéresse à la Chine, publie "Despotisme de la Chine" après s'être documenté dans les ouvrages et récits de voyages : Quesnay essaie en fait de trouver dans le gouvernement chinois la confirmation de ses théories économiques.

Toujours désireux de répandre la bonne parole, Quesnay décide avec le marquis de Mirabeau d'organiser des dîners où l'on discute surtout de problèmes économiques et politiques, ayant pour base de réflexion vraisemblablement le recueil d'oeuvres choisies de Quesnay que vient de faire paraître Dupont en 1767 et intitulé "Physiocratie". Cet ouvrage ne contient en fait que les articles les plus orthodoxes du maître, revus et augmentés, classés dans un ordre logique ainsi qu'un article original spécialement conçu, "Second problème économique". Mais ces dîners sont la proie de la raillerie très fréquemment, et Grimm se faisant le porte-parole d'un certain nombre de ses amis, peut écrire : "Tous les mardis, on s'assemble chez M. de Mirabeau. On commence d'abord par bien dîner, ensuite on laboure, on pioche, on défriche et on ne laisse pas dans toute la France, un pouce de terrain sans valeur ; et quand on a bien labouré ainsi, pendant toute une journée, dans un salon bien frais en été, et au coin d'un bon feu en hiver , on se sépare le soir bien content et avec la conscience d'avoir rendu le royaume plus florissant".

Malgré donc l'opposition de certains, les physiocrates font des progrès considérables en ce qui concerne la diffusion de leurs idées dans le public, bientôt la physiocratie gagne tous les salons grands ou petits ; même le théâtre, avec Marmontel, et la poésie, aux jeux floraux de Toulouse, ne sont pas épargnés par la vague déferlante de la physiocratie. Mais tout passe de mode, et cet engouement ne dure que peu de temps ;

déjà Forbonnais avait traité en 1767 le tableau économique d'"obscurité métaphysique", ce à quoi Quesnay répondait tout d'abord par une lettre vengeresse et ensuite en 1768 par "Lettres d'un fermier et d'un propriétaire" où il tourne en ridicule les théories de Forbonnais. C'est d'ailleurs là sa dernière production économique importante car lassé par les critiques de plus en plus vives il cesse de publier : Voltaire écrit : l'"Homme aux quarante écus" dirigé contre Mercier de la Rivière ; Mably critique le Despotisme en Chine, accusant son auteur d'ignorance politique, et traite le Tableau économique de Grimoire incompréhensible ; quand à Linguet, il appelle cet ouvrage, "ce monument d'imbécilité". Grimm lui, pour ne pas être en reste, écrit : C'est "la congrégation des pauvres d'esprit et simples de coeur, rassemblés dans la sacristie de M. de Mirabeau, sous l'étendard de M. Quesnay".

A ce moment-là, le peuple lui-même crie haro sur Quesnay et les siens qu'il juge responsables du coût élevé des grains, et c'est peut-être là la principale raison du retrait de Quesnay, déçu de l'incompréhension qu'il perçoit partout.

3) - *Quesnay, mathématicien; les dernières années*

Pendant sa retraite, Quesnay se tourne alors vers une discipline qu'il a toujours chérie, les mathématiques et en particulier la géométrie. C'est ainsi qu'il publie successivement de 1769 à 1773 différents ouvrages où il prétend résoudre les problèmes de la trisection de l'angle, de la quadrature du cercle et du rapport de la diagonale du carré avec son côté ; ce sont : "Polygométrie", imprimée sur la presse de Versailles et "Second mémoire sur la polygométrie" où il

se déclare contre la géométrie métaphysique et pour la géométrie descriptive, et enfin "Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques, avec un projet de nouveaux éléments de géométrie" qui est une refonte des précédents ouvrages.

Ses théories ne lui valent d'ailleurs la plupart du temps que railleries et quolibets, même Turgot ne peut s'empêcher de s'écrier : "c'est bien là le scandale des scandales, c'est le soleil qui s'encroûte". Seuls d'Alembert et Dupont, charitables, s'abstiennent de critiquer leur ami et continuent à lui apporter leur réconfort.

La mort de Louis XV (1774), et le choix de Lieutard comme premier médecin par Louis XVI, entraîne la disgrâce définitive de Quesnay qui doit quitter le château et se retirer au Grand-Commun, bâtiment occupé par les services de bouche du roi et de sa Maison. Là il trouve un appartement spacieux avec à l'entresol une cuisine, deux chambres d'amis, une chambre de valet et une autre chambre pour la cuisinière ; au premier étage se trouvent la chambre à coucher du maître, une salle à manger et un cabinet de travail. C'est dans cet appartement qu'il reçoit ses derniers amis : Dupont, Mirabeau et son petit-fils Quesnay de St. Germain qui lui sert de secrétaire.

Avant de mourir il a la joie de voir Turgot accéder au pouvoir en août 1774 et établir la liberté du commerce des grains en septembre de la même année.

Vieillard de quatre-vingts ans, affaibli et souffrant le martyre à cause de sa goutte qui ne lui laisse plus de répit, il a encore le courage de dire : "Il faut bien avoir quelques maux à mon âge ; les autres ont la pierre, sont paralytiques, aveugles, sourds, cacochymes ; et

bien moi j'ai la goutte". Mais le 13 décembre son état s'aggrave et il ne peut presque plus parler, conservant cependant sa lucidité il a encore la force de se réjouir en apprenant la pose par le roi de la première pierre du nouveau collège de chirurgie. Il meurt le même jour à 18 heures, entouré de Hévin et de son petit-fils Quesnay de Saint-Germain, laissant environ deux cent trente cinq mille livres, tous droits et dettes payés, en héritage à ses enfants.

OoO

QUESNAY DÉFENSEUR DES CHIRURGIENS ET ACADÉMICIEN

La querelle entre chirurgienset médecins datait du XIVème siècle et les choses n'allaient qu'en s'envenimant. Au XVIIème siècle il existait deux sortes de chirurgiens. Ceux de Saint-Côme à robe longue, décernant les grades de conseiller, de licencié ou de maître en chirurgie, et les barbiers à robe courte ne faisant que de la petite chirurgie ou des saignées. Si les premiers jouissaient d'une certaine indépendance, les seconds étaient, depuis 1505, rattachés à la Faculté de Médecine à laquelle ils devaient prêter serment, avec droit de regard pour la Faculté sur leurs examens. En 1645 barbiers et chirurgiens se révoltent contre cette tutelle et les querelles s'enveniment à tel point que le parlement de Paris décide par un édit de 1656 d'associer les chirurgiens à robe longue au régime des barbiers et donc de les faire dépendre de la Faculté. Cet édit a été réitéré en 1660.

Telle est la situation en 1716 quand le Prévôt de Saint-Côme refuse de prêter serment à la Faculté. Cet acte met le feu aux poudres. Dès lors la querelle devient une polémique ardente employant souvent les arguments les plus bas pour discréditer un membre ou l'autre de l'un des deux partis. Cependant les chirurgiens finissent, en

1724, par gagner une bataille grâce à l'aide du roi, les chirurgiens ayant auprès de lui et de ses gens de guerre plus de crédit que les médecins : ils créent donc cinq chaires de démonstrateurs royaux.

En 1731 La Peyronie peut, avec beaucoup de difficulté, fonder l'Académie royale de chirurgie. Pour aider celle-ci dans sa lutte, le roi ordonne en 1743 de faire un ouvrage qui lui permette de juger du mérite de la chirurgie. Quesnay, Louis, Medalou, et Devaux écrivent alors : "Recherches critiques et historiques sur l'origine, et les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France". Ayant convaincu le roi, les chirurgiens obtiennent la même année la séparation d'avec les barbiers et le droit de soutenir leur thèse en latin. En 1750 enfin, un arrêt du conseil interdit à la Faculté de Médecine d'exiger serment ou redevance à la corporation des chirurgiens.

Quesnay occupe une place importante dans cette évolution ; c'est pour défendre l'honneur des siens qu'il se fait polémiste. La première polémique qu'il engage a lieu avec Maloet, médecin ordinaire du roi, qui dans une thèse concluait à la supériorité de la médecine sur la chirurgie (1736). Immédiatement Quesnay prend le contre-pied et accuse les médecins de n'être que des faiseurs d'hypothèses alors que les chirurgiens, eux, soignent vraiment. Hecquet, auteur de "Brigandage dans la médecine", dont Quesnay se sert dans son argumentation, réagit et précise que dans son ouvrage il s'agit de la médecine meurtrie par ses ennemis, les chirurgiens. De plus Hecquet publie une "Réponse d'un médecin anglais à la critique de la thèse de Monsieur Malouet" où il accuse Quesnay de n'être qu'un envieux, incapable de surcroit de parler latin. Procope, médecin très connu, entre alors à son tour dans l'arène,

reprochant à Quesnay d'avoir insisté sur les errements de la médecine alors que la chirurgie subit les mêmes. Cependant Quesnay a un défenseur en la personne de l'Abbé Desfontaine, directeur des "Observations sur les écrits modernes" ; il est pris à son tour à partie par le médecin Santeuil, Malouet fait alors paraître une "Lettre au médecin anglais" qui est un remerciement à l'égard de Santeuil, mais également une violente diatribe contre Quesnay. Ce dernier publie alors "Réponse d'un chirurgien à la lettre insérée dans le Mercure" où il explique que les chirurgiens ne se querellent avec les médecins que par la faute de ces derniers et que d'autre part : "La médecine n'est par rapport à la chirurgie que ce que le pilotage est par rapport à la géométrie".

Cette querelle qui dure depuis un an ne fait qu'envenimer les relations. Elle rejaillit en 1737 lors d'une question examinée par la Faculté à savoir si le traitement des maladies vénériennes est du ressort des médecins ; la réponse est évidemment positive surtout si l'on considère le manque d'expérience et la cupidité des chirurgiens face à l'habileté et au dévouement des médecins. Apprenant cela Quesnay rédige un "Second mémoire pour les chirurgiens" où il affirme que seuls les chirurgiens sont qualifiés pour ce traitement dont ils sont les créateurs, ce dont "Monsieur Astruc, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier est garant" puisqu'il utilise leur méthode à base de mercure (méthode Héry). Astruc, outré, affirme n'avoir rien fait de tel ; dans sa "Réponse d'un chirurgien de Saint-Côme" Quesnay prouve le contraire. Astruc invoque alors que le traitement mercuriel a été inventé par les médecins. Mais les chirurgiens, sûrs de leur affaire, ne l'entendent point ainsi et préparent une documentation détaillée : risquant de perdre la face, Astruc décide alors d'arrêter le combat. En fait il ne s'arrêtera qu'avec la publication par Quesnay

des "Lettres sur les disputes qui se sont élevées entre les médecins et les chirurgiens ; sur les droits qu'à M. Astruc d'entrer dans ces disputes ; sur la préférence qu'il se donne en comparant son ouvrage avec celui de Héry" qui paraitront en 1737 et 1738 et où Quesnay réaffirme la suprématie des chirurgiens dans les traitements vénériens, et où il donne également des règles permettant de distinguer les bons des mauvais médecins. Comme l'on peut s'en rendre compte, Quesnay a la dent dure et la rancune tenace pour tout ce qui touche aux chirurgiens.

La querelle semble alors un peu s'apaiser et Quesnay, nommé depuis 1739 secrétaire de l'Académie de chirurgie, peut se consacrer à la publication du premier tome des Mémoires de l'Académicien (1743). Quesnay reste secrétaire actif jusqu'en 1747, date à laquelle il devient "secrétaire de titre", pour passer "secrétaire vétéran" à partir de 1751. Si les premiers temps il s'occupe réellement de ses fonctions, très vite il charge son gendre Hévin de le remplacer : à tel point que s'il lit en 1741, dans sa première séance publique, son discours sur les résolutifs (il insiste sur le fait que les chirurgiens doivent être instruits), dès l'année suivante c'est Hévin qui lit son discours sur les répercutifs. En 1743 il fait une nouvelle apparition pour parler de la recherche des causes,affirmant que la recherche des causes premières doit toujours s'accompagner de la recherche des causes immédiates (discours sur les propriétés refroidissantes des répercutifs et réchauffantes des résolutifs). A partir de ce moment, c'est Hévin qui lira tous les discours de son beau-père.

Il ne faut pourtant pas négliger son rôle dans cette académie, c'est en effet à lui et presque à lui seul, qu'on doit la publication du premier volume des Mémoires de l'Académie. Ce

volume contient de Quesnay, outre la préface, cinq mémoires et de nombreuses observations rappelant ses opérations, sa technique opératoire et ses expériences. Dans sa préface Quesnay exprime la nécessité pour le chirurgien d'être non seulement un praticien mais aussi un théoricien ; il y montre aussi le désir de voir s'éteindre la querelle entre les chirurgiens et les médecins. Elle fut en général fort bien accueillie ; d'Albon dit à son propos : "La préface du premier volume des mémoires de l'Académie est un chef-d'oeuvre de génie, de goût, qui seule aurait pu lui mériter une réputation à jamais durable : en effet quelle intelligence dans le plan, quelle justesse dans l'ordonnance, quelle vérité dans les principes, quelles liaisons dans les conséquences, quelles profondeurs dans les pensées, quelle élégance dans l'expression, quelle harmonie, quelle clarté, quelle précision dans le style ; en un mot quelle perfection dans l'ensemble". Il ne faut certes pas oublier que ce jugement est porté par un admirateur lors d'un éloge, néanmoins elle fut comparée à celle qu'avait écrite Fontenelle pour les Mémoires de l'Académie des Sciences. Le premier mémoire de Quesnay parle des vices des humeurs, et il sera d'ailleurs traduit en anglais, les quatre autres sont consacrés au trépan, à l'exfoliation des os du crâne et aux plaies du cerveau. Dans son mémoire "Sur les vices des humeurs", il fait référence aux Anciens avec lesquels il se trouve en accord ; il y estime entre autre que l'humeur cancéreuse est le dernier degré de l'acrimonie mais surtout il en profite pour laisser libre cours à son besoin de passer du concret à l'abstrait en dissertant à propos de la pratique de la chirurgie. Il note dans "Précis de diverses observations sur le trépan dans les cas douteux" que l'on peut appliquer le trépan sur les sutures et sur les sinus du crâne, sans accidents dangereux, et il estime que l'on peut sans danger multiplier les couronnes du trépan ; il pense également que l'on peut dans l'intérêt du malade être amené à enlever une partie du cerveau. Dans

le troisième mémoire il s'agit encore du trépan : "Précis d'observations où l'on expose les différents cas où il est nécessaire de multiplier les applications du trépan". Les deux autres mémoires ayant respectivement pour titre : "Précis d'observations sur les exfoliations des os du crâne" et "Remarques sur les plaies du cerveau".

D'autre part, on trouve dans ce premier tome, des mémoires relatifs à des opérations exécutées par Quesnay : "Sur un os arrêté dans l'oesophage, repoussé avec une éponge montée sur une tige de baleine et renfermée dans un boyau de mouton" (Hévin) suivi de sa suite logique "Sur un os tiré du fondement avec des pincettes" (Hévin). Quant à Lafaye il décrit dans "Sur un bec-de-lièvre guéri sans suture" le procédé mis au point par Quesnay pour la correction des becs-de-lièvre, procédé qui consiste à appliquer sur la lèvre un large morceau de baleine fixé de chaque côté par un agglutinatif. Ce dernier système fut en général loué et Louis s'en inspira pour confectionner un bandage en métal.

Il faut également noter dans ce tome la description d'une expérience faite par Quesnay, en collaboration avec Favet, Houstet et Hévin qui leur vaudra de nombreuses railleries : afin d'étudier une tumeur chancreuse de la mamelle et après ablation de la pièce opératoire, ils la découpent en tranches dont ils font cuire certaines dans l'eau bouillante, d'autres dans l'huile, d'autres encore dans du vinaigre ou de l'ammoniaque. De L'Espine, doyen de la Faculté de médecine, ne put que s'écrier : "Comment des maîtres illustres ont-ils pu donner dans ces égarements?" Peut-on "vouloir juger de la force, de la dose, des effets purgatifs, en les faisant avaler à des corps morts?".

Il semble en fait que ces mémoires aient eu à l'époque et même plus tard une audience importante, et qu'ils aient même servi de référence à certaines argumentations. Grimm lui-même, qui pourtant ne porte pas Quesnay dans son coeur, écrit dans sa correspondance en 1753 : "C'est dans la chaleur des disputes que parut le premier volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie. Le public, échauffé par tout ce qui se passait sous ses yeux, fit grande attention à cette production : l'ouvrage se trouva digne des regards et eut un grand succès", ajoutant un peu plus loin : "Le second volume des mémoires qui vient de paraître, n'ayant pas pour lui les mêmes circonstances, ne fait pas autant de bruit dans le monde. Les connaisseurs d'ailleurs n'en sont pas si content ; ils trouvent peu dans le fond, et désirent beaucoup dans la forme". Or ce deuxième volume n'est plus l'oeuvre de Quesnay déjà remplacé par Morand.

La publication du premier tome lui attire une nouvelle querelle, avec Procope cette fois. En effet le roi, ayant examiné les travaux de l'Académie, déclare la séparation des barbiers et des chirurgiens, autorisant ceux-ci à suivre des études de latin et de philosophie, leur permettant également de devenir maître-ès-arts. Procope publie alors ses "Réflexions" où il insinue que cette largesse du roi ne peut servir qu'à La Peyronie et ne peut que nuire aux autres chirurgiens. Quesnay répond par ses "Observations", auxquelles Procope s'empresse de répliquer en soulignant que seule l'habileté manuelle offre un intérêt chez les chirurgiens et que les plus illustres d'entre eux ne sont pas maîtres-ès-arts ni des lettrés. Quesnay, mis en fureur, tout en usant d'arguments sensés, expliquant que l'intérêt du public à l'inverse de l'intérêt des médecins demande des chirurgiens lettrés, se permet une attaque personnelle contre Procope en rappelant que celui-ci est aussi auteur de comédies et

également le frère d'un limonadier célèbre : "Tandis que son frère rafraîchit le parterre de la Comédie-Française, il glace celui de la Comédie-Italienne". Le procédé n'est certes pas très élégant mais il se révèle efficace puisque finalement la querelle en reste là.

En 1747 Quesnay quitte le secrétariat actif remplacé par Morand ; un anonyme dira d'ailleurs en comparant les secrétariats des deux hommes : "c'est sous celui de M. Quesnay qu'on voit un projet bien médité et suivi avec ordre pendant plusieurs années, ce qui nous a procuré une matière médicale externe très instructive pour la discussion successive de ce qui regarde les remèdes répercussifs, détersifs, dessicatifs et caustiques. M. Quesnay s'était fait un plan ; M. Morand ne s'en fait point ; voilà la différence des procédés dans le choix des questions". Est-ce le mérite propre de Quesnay ou celui de son gendre Hévin, ou les deux, qui est à l'origine d'un pareil jugement ; la question est difficile à trancher. Toujours est-il que son secrétariat fut de façon générale apprécié.

Il semble qu'à partir de 1751, Quesnay, devenu secrétaire vétéran, n'assiste pratiquement plus aux séances ; d'ailleurs docteur en médecine depuis 1744 il ne peut plus exercer la chirurgie ni enseigner à Saint-Côme. Il conservera pourtant toute sa vie un grand attachement pour l'Académie de chirurgie, qui le lui rend bien ; celle-ci fait même placer, de son vivant, son portrait dans la salle du conseil, honneur que seul Petit et lui partagèrent. Son nom est encore associé jusqu'à la Révolution à la publication des quatre autres volumes des Mémoires, le troisième volume contient d'ailleurs un grand nombre de ses écrits et de ses expériences.

De toute façon l'oeuvre de Quesnay en tant que défenseur des chirurgiens face aux médecins est considérable : c'est à lui et à La Peyronie que les chirurgiens doivent leur succès final. Il fait imprimer dans le feu de la querelle treize volumes in-4°, douze volumes in-8°, dix-sept volumes in-12° ("Recueil de pièces et mémoires pour les maîtres en l'art et science de chirurgie, contre la Faculté de médecine, concernant la déclaration du roi du 23 avril 1743") qui seront d'une extrême utilité aux chirurgiens. C'est ainsi que, sinon le grand public, du moins une élite a pu avoir connaissance des mérites des chirurgiens et pour preuve nous ne voulons qu'écouter Diderot : "Quoi ! Un homme habile comme un Quesnay, parce qu'il n'est que chirurgien, se taira devant un P... parce qu'il en a coûté deux mille écus à ce P... pour obtenir le titre d'ignorant médecin ; cela ne se peut. Les médecins trouveront de l'indocilité dans les chirurgiens, tant qu'il sera permis à ceux-ci d'acquérir des lumières ; mais on aura beau les condamner à devenir des imbéciles il dépendra toujours d'eux de lire et de s'instruire ; les médecins feraient beaucoup mieux d'étudier Heiser et Garengeot, et de prendre la lancette, que d'interdire aux chirurgiens les aphorismes d'Hippocrate et les instituts de Boerhaave" ("Première lettre d'un citoyen zélé qui n'est ni chirurgien, ni médecin").

OoO

LES THÉORIES MÉDICALES DE QUESNAY

Le dix-huitième siècle voit au point de vue médical la suprématie de deux grandes écoles en Europe, celle de Paris et celle de Leyde en Hollande. Malgré les difficultés de communications, les idées circulent assez facilement dans toute l'Europe grâce en grande partie aux correspondants étrangers des différentes académies ; aussi n'est-il pas étonnant de voir Quesnay, qui n'a jamais été à Leyde, se référer à Boerhaave qui forma par ailleurs de très nombreux et illustres élèves dont Tronchin, Haller, Jaucourt pour ne citer que les noms de quelques collaborateurs de l'Encyclopédie. Quesnay ne reconnait d'ailleurs que trois médecins comme maîtres : Gallien, Hippocrate et Boerhaave.

En fait à cette époque les théories médicales sont encore extrêmement scolastiques, s'inspirant toujours de la règle des quatre : quatre éléments (la terre, le feu, l'eau et l'air), quatre qualités (le sec, le chaud, le froid, l'humide), quatre humeurs (le sang, la pituite, la bile, et l'atrabile) auxquelles correspondent quatre tempéraments (le sanguin, le phlegmatique, le biliaire et l'atrabiliaire). Il est intéressant de faire un parallèle avec les théories chinoises

des acupuncteurs où l'on retrouve un système analogue avec la règle des cinq : cinq éléments, cinq saisons ou périodes, cinq couleurs, cinq qualités, cinq saveurs, cinq évolutions des systèmes vivants, avec des inter-relations entre chaque groupe comme dans la règle des quatre.

Mais cependant quelques grandes découvertes venaient d'être faites, en particulier la révolution cardiaque par Harvey au dix-septième siècle. Boerhaave s'en est énormément inspiré pour ses théories, et Quesnay, que ses travaux sur la saignée prédispose à s'intéresser plus particulièrement à la circulation sanguine, adopte immédiatement le système de Boerhaave, dont nous allons faire un rappel très simplifié pour avoir une meilleure compréhension des théories de Quesnay, médecin mais aussi de Quesnay économiste. Boerhaave distingue les maladies solides ou organiques et les maladies liquides ou humorales ; les maladies solides sont en rapport avec la fibre élémentaire qui, suivant les particules qui la composent, peut subir des modifications qui se répercutent sur les organes formés de fibres élémentaires, ainsi que sur les grands vaisseaux et les viscères. Les maladies humorales sont dûes surtout à la nature des aliments et sont le fait de l'acidité, de l'alcalinité, et de la viscosité des humeurs. Il existe également des maladies par excès de circulation, la fièvre par exemple, ou par défaut de circulation, telle la pléthore. Enfin il y a des maladies dites composées, dont le type est l'obstruction, dûes à un défaut de proportion entre la masse des liquides et le diamètre des vaisseaux que ces liquides traversent.

Quesnay s'inspire très nettement de ces théories, en retenant toutefois une partie des théories des anciennes écoles ; ses oeuvres reposent donc à la fois sur le système circulatoire

mécaniste de Boerhaave et sur les systèmes établis par les Anciens.

Dans son ouvrage sur la saignée, Quesnay se sert pour une fois d'une expérimentation personnelle ; il démontre alors de façon magistrale pour l'époque les différents effets de la saignée, à savoir : l'évacuation, la spoliation et la dimotion c'est-à-dire le déplacement des humeurs. Il en note également les intérêts. Malheureusement ce sera là une de ses seules expériences valables, Quesnay n'est pas plus en médecine qu'en économie un chercheur, c'est avant tout un théoricien.

Dans "Essai physique sur l'économie animale", il convient de distinguer deux parties : l'une proprement médicale, l'autre plus axée sur la critique de l'exercice de la médecine. Dans la première partie il fait résider "l'économie animale" dans des parties qui sont tantôt métalliques, tantôt salines, tantôt huileuses. Ces parties dites parties intégrantes ayant chacune des caractères particuliers, c'est ainsi que les salines sont soit acides, soit alcalines, soit neutres ; les huileuses étant pour leur part minérales, fermentées ou putrides. Il soutient également que la fibre musculaire est creuse, cylindrique et qu'elle contient du sang ou de la lymphe, sa contraction étant dûe à un raccourcissement de sa longueur et à une diminution de son diamètre, ceci par l'action des fibres nerveuses qui entourent les fibres musculaires et qui elles aussi se contractent (en fait Quesnay ne fait là qu'emprunter la théorie de Bernouilli). Quesnay, toujours dans la partie médicale, s'inspirant largement des théories de Delaunnay, estime que la reproduction s'explique par le développement dans les oeufs, provenant des ovaires de la femme, du germe de l'embryon contenu dans le sperme de l'homme. Mais surtout, dans le préliminaire de

la deuxième édition, il se livre à une critique de la médecine,constatant que l'empirisme domine, que les médecins se contentent de parler et d'émettre des théories plus souvent que de soigner, et constatant enfin qu'un grand nombre de médecins suivent aveuglément leurs maîtres sans chercher à vérifier le bien-fondé de leurs assertions. Il dégage finalement un certain nombre de conclusions qui sont pour lui l'expression des causes des obstacles au développement de la médecine. Ces causes sont : premièrement l'exercice routinier, créé par l'habitude et fait d'empirisme ou de doctrine aveuglément suivies ; deuxièmement l'exercice suivant les pratiques de chaque région ("on craint en Allemagne de verser le sang, on le prodigue en France"). Pour remédier à cela il convient d'avoir des médecins instruits, qui s'essayent à l'instar des Anciens à une médecine scientifique ; cette forme d'exercice est la seule qui permette d'acquérir le savoir par l'intermédiaire de la semeiologie et de la pathologie, et qui amène à perfectionner les traitements. Il faut également, de façon indispensable, appuyer les données médicales sur la physique, la chimie et l'anatomie. Cette critique d'une valeur certaine est, paradoxe,la condamnation pure et simple de ses propres ouvrages médicaux hors le traité de la saignée, où il se sert de différents tuyaux pour appuyer son argumentation. En effet, comme nous l'avons déjà vu avec la partie médicale de l'essai physique, ses théories ne reposent en général sur aucune observation, ni sur aucune expérience.

Dans le "Traité de la suppuration", il distingue deux sortes de pus louable et qui donc facilitent la régénération des tissus : l'un engendré par l'inflammation, l'autre produit par l'action organique des chairs qui se reproduisent. La production de pus dans les inflammations est dûe à l'action des artères sur les humeurs qu'elles contiennent : "j'ai prouvé que le pus est formé

dans les vaisseaux par un excès de chaleur, excrété dans les humeurs par l'action des artères devenues plus fortes et plus promptes que dans l'état de santé"."D'autre part le pus étant beaucoup plus fluide que le sang avec lequel il circule dans les vaisseaux, il se rassemble et s'extravase seul pour former les abcès qui suivent les inflammations ; le pus s'écoulant des artères dans le tissu cellulaire est ensuite repompé dans la masse sanguine". Dans ce même traité il donne des indications thérapeutiques en cas de suppuration, allant de la mie de pain au jaune d'oeuf en passant par le "sel ammoniac", il indique également les cas qui exigent l'application du cautère ou la nécessité de l'incision dont il précise la date. Il proscrit l'usage des répercutifs et ne prête que peu d'intérêt aux suppuratifs. Haller déclare en 1750, après avoir lu l'ouvrage, que Quesnay apporte là surtout une nouvelle façon de soigner ; quant à Louis, il félicite l'auteur d'avoir "rendu ridicule l'opinion de la végétation et de la reproduction des substances dans les plaies".

Dans son "Traité de la gangrène" qui contient quelques observations originales, il a surtout le mérite de faire connaître une forme de gangrène qu'il désigne sous le nom de gangrène blanche. Il distingue la gangrène sèche et la gangrène humide. La gangrène humide est dûe suivant les cas à la contusion, à la stupéfaction, à l'infiltration, à l'étranglement, aux morsures venimeuses, à l'inflammation, à la congélation, à la brûlure ou à la pourriture. Il en explique longuement les différentes espèces et leurs traitements. Quant à la gangrène sèche, il s'agit de toute gangrène qui n'est pas suivie d'engorgement, mais d'un dessèchement qui préserve la partie de tomber en dissolution putride ; à cette sorte de gangrène il ne trouve que deux étiologies : l'arrêt immédiat du sang ou des esprits, et le bloca-

ge de l'action organique des vaisseaux causant par là-même la perte de ceux-ci. Pour chaque type Quesnay prescrit un traitement. A l'époque beaucoup de chirurgiens firent grand cas de ce traité et le considérèrent même comme un "chef-d'oeuvre de l'art". Cependant Haller y releva quelques erreurs dans les thérapeutiques et railla le style de l'ouvrage. Bagieu, chirurgien, reprocha à Quesnay de négliger les incisions en setons et de ne pas suivre Ambroise Paré, ce à quoi Quesnay répondit qu'il avait seulement recommandé d'éviter les grandes incisions, et jugé suspectes les incisions dans les plaies par armes à feu. En 1757, Boucher, médecin à Lille, cita Quesnay comme une autorité en matière de gangrène sèche.

Son dernier ouvrage, "Traité des fièvres continues", ne mérite guère que l'on s'y attarde. Il y montre que la cure des fièvres est en général réservée à la nature et il se livre au passage à une sévère critique des sectes. L'ouvrage est diversement apprécié : l'Académie de chirurgie loue la sagacité, le travail et l'érudition de l'auteur ; le journal des savants trouve que le sujet est traité avec ingéniosité mais qu'il comporte parfois des idées singulières ; enfin l'Académie des Sciences y reconnaît "le fruit d'une longue pratique éclairée", souhaitant que chaque maladie soit discutée de la même façon.

Au total l'oeuvre médicale de Quesnay semble avoir été bien accueillie par ses contemporains malgré les attaques violentes dont elles furent parfois la cible, mais il faut voir là, plutôt la suite de la polémique avec les médecins qu'une critique objective. Cependant le grand Haller n'hésite pas, dans le célèbre "Göttinger gelehrte anzeigen", à le traiter de plagiat, l'accusant de faire d'importants emprunts à Boerhaave, Junker, Bernouilli sans les citer ; il lui reproche de plus quelques hypothèses bizarres, par exemple d'avoir rajouté trois nouveaux éléments (le sel,

l'huile et le mercure) aux quatre anciens. La Mettrie, traducteur des aphorismes de Boerhaave, l'accuse lui aussi de plagiat pur et simple : "C'est Boerhaave mis en pièces ; ce sont ses propres leçons habillées à la française". ("Le médecin de Machiavel").

En conclusion, nous pourrions dire que Quesnay est un théoricien qui a su dégager les éléments pour créer une médecine scientifique, sans avoir su d'ailleurs en profiter pour son propre compte ; mais le raisonnement demandé par sa construction prédisposait Quesnay à élaborer un jour sa théorie de l'économie politique.

OoO

LES THÉORIES DE QUESNAY ECONOMISTE

Ce sont ses théories économiques, et non pas sa science médicale ou son oeuvre chirurgicale, qui valent à Quesnay la renommée que lui a fait la postérité ; car c'est dans son oeuvre économique que s'ébauche pour la première fois une science nouvelle : l'économie politique. Ces théories Quesnay les développe tout d'abord dans ses articles pour l'Encyclopédie, mais c'est dans son Tableau Economique de 1758 qu'il va véritablement les exposer.

Dans ce tableau économique suivi de maximes générales du gouvernement économique d'un royaume et accompagné de notes, Quesnay jette les bases d'une économie nouvelle, révolutionnaire. Cette révolution, qu'il porte en lui, se révèle d'ailleurs dans sa façon d'écrire : à ce propos Benzacar note : "C'est un polémiste plutôt qu'un homme de cabinet. Sa démonstration emprunte toutes les formes les plus saisissantes : exposé doctrinal,dialogues entre deux interlocuteurs supposés, tableaux statistiques comparés, application des mathématiques à la sociologie".

De plus sa formation médicale influence beaucoup ses écrits : pour Boyer, il "ramenait les questions sociales les plus compliquées à des dogmes médicaux élémentaires. Naturiste en médecine

quoiqu'il sut agir vigoureusement quand le cas l'exigeait, il l'était aussi en politique... Son idée principale qui consiste à montrer les relations des problèmes sociaux avecles problèmes médicaux a une grande fécondité".

En réalité, pour Quesnay, la société est un fait naturel, où les lois morales dérivent des lois physiques et où les problèmes économiques dominent les problèmes politiques ; la société est gouvernée par les lois de la nature et vouloir la transformer peut mettre en péril sa survie : "Tout est assujetti, ici bas aux lois de la nature ; les hommes sont doués de l'intelligence pour les connaître et pour les observer ; mais la multiplicité des objets exige de grandes combinaisons qui forment le fond d'une science évidente, fort étendue, dont l'étude est indispensable pour éviter les méprises de la pratique". (Analyse du Tableau économique). Cependant l'homme "assujetti aux lois de la nature" est libre, ce n'est pas un jouet aux mains del'univers : "La liberté consiste dans le pouvoir de délibérer pour se déterminer avec raison à agir ou à ne pas agir ; elle donne à l'homme le pouvoir de régler ou de ne pas régler ses déterminations suivant ses intérêts". (Essai physique).

Enfin troisième principe de base : "Il suffit au gouvernement de veiller à l'accroissement des revenus des biens du royaume, de ne point gêner l'industrie, de laisser aux citoyens la facilité et le choix des dépenses". (Essai physique).

Quesnay pense en effet que le roi, soutenu grâce à son système par le peuple et aidé par une administration zélée, n'aura qu'à suivre l'application stricte de ses règles ; un jour qu'il se promène avec le dauphin, celui-ci lui dit : "La charge d'un roi est bien difficile à remplir", "Monsieur je ne trouve pas cela" répond

Quesnay ; le dauphin insiste : "Eh bien que feriez-vous si vous êtiez roi !", "Monsieur je ne ferais rien", "Et qui gouvernerait ?" s'étonne son interlocuteur, "les lois" répond Quesnay.

Ces lois il les définit dans ses différents ouvrages économiques ; en simplifiant un peu, on peut dire que pour lui, le facteur essentiel de l'économie politique est la bonne marche de l'agriculture : "Pauvres paysans, pauvre royaume ; pauvre royaume, pauvre souverain". Quesnay, de par ses origines peut-être, a une préférence pour l'agriculture ; d'ailleurs dans la neuvième maxime, intitulée "Préférence pour l'agriculture", il en exprime les raisons : "Qu'une nation qui a un grand territoire à cultiver et la facilité d'exercer un grand commerce de denrées du cru n'étende pas trop l'emploi de l'argent et des hommes aux manufactures et au commerce de luxe, au préjudice des travaux et des dépenses de l'agriculture".

En effet Quesnay remarque que l'agriculture bien menée fournit aux hommes les matières premières indispensables, soit à l'état brut, soit à travers le commerce : "Dans le commerce réciproque, les nations qui vendent les marchandises les plus utiles ont l'avantage sur celles qui vendent les marchandises de luxe. Une nation qui a peu de denrées de son cru et qui est réduite pour subsister à un commerce d'industrie est dans un état précaire et incertain". (Article Grains). C'est pourquoi Quesnay en vient parfois à estimer que les paysans sont les seuls vrais producteurs ; il divise d'ailleurs la nation en trois classes :

La classe des propriétaires, celle des cultivateurs et celle des stériles. Les propriétaires font les avances foncières car possesseurs mais non producteurs très souvent ; la classe stérile est constituée par tous ceux qui ne sont ni propriétaires ni cultivateurs, hormis certains in-

dustriels. Quant aux cultivateurs, ce sont eux les véritables financiers de la nation ; ce sont eux qui font les avances mobilières, ils forment la colonne de l'édifice social. Le cultivateur dépense pour la terre le fond de ses avances annuelles (nourriture d'animaux, semence, etc...) qu'il lui faut prélever sur le revenu total de sa récolte ; il lui faut également prélever les intérêts de ses avances mobilières (investissements). Il ne peut donc rendre que le surplus au propriétaire, c'est-à-dire le produit net.

De tout ceci se dégage donc une idée très importante, celle de "produit net". D'Albon la définit ainsi : "Cette expression qui désigne le profit qui reste à toute la classe propriétaire lorsque tous les frais de son exploitation ont été défalqués présente une idée simple, juste et claire, conforme à l'analogie de la langue ; et l'on aura quelque jour peine à concevoir qu'il ait pu exister des gens assez frivoles pour tenter de la tourner en ridicule". En fait l'accolement de ces deux mots est effectivement mal choisi, et l'on ne manque pas de railler bien haut Quesnay et les physiocrates ; mais bien plus tard, un de nos contemporains, Luigi Einaudi, ancien président de la République italienne et économiste fort connu, devait écrire : "La théorie du produit net de Quesnay est quelque chose d'autre que les théories de Ricardo ou de la plus-value de Marx ; elle est probablement quelque chose de plus fécond". (Einaudi fait allusion à la théorie de la rente en parlant de Ricardo).

Donc pour améliorer l'économie, il faut améliorer le produit net et pour cela réduire au maximum les frais dûs à la fabrication et à l'acheminement des denrées, donc promouvoir le commerce et la liberté de celui-ci et également ajuster l'impôt au revenu réel : "Que l'impôt ne soit pas destructif ou disproportionné à la masse du

revenu de la nation ; que son augmentation suive l'augmentation du revenu ; qu'il soit établi immédiatement sur le produit net des biens-fonds et non sur les avances des hommes ni sur les denrées". (Maximes générales) ; pour que cet impôt soit juste : "Il suffirait donc d'obliger le laboureur de donner tous les ans aux collecteurs d'impôts une déclaration fidèle de la quantité et de la nature des biens dont il est propriétaire ou fermier et un dénombrement de ses récoltes, de ses bestiaux et sous les peines d'être imposé arbitrairement s'il est convaincu de fraude. Tous les habitants d'un village connaissent les richesses visibles de chacun d'eux ; les déclarations frauduleuses seraient facilement perçues". (Article Fermiers).

Pour ce qui est du commerce :"Qu'on maintienne l'entière liberté du commerce ; car la police du commerce extérieur et intérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'Etat consiste dans la pleine liberté de la concurrence". (Maxime XXV), car "Il n'y a point de royaume dont le territoire produise toutes les richesses propres à la jouissance de ses habitants, de sorte qu'il faut un commerce extérieur par lequel une nation vende à l'étranger une portion de ses productions pour acheter à l'étranger ce dont elle a besoin". (Analyse du Tableau économique). Et il va plus loin ajoutant : "On peut en permettant l'exportation, permettre aussi l'importation des blés étrangers sans exiger des droits ; par là le prix du blé ne pourra être plus haut chez nous que chez les autres nations qui en exportent". (Article Grains).

Il faut certes un courage certain à Quesnay pour exposer de telles idées car en 1764 rien n'échappe à la surveillance et surtout à l'arbitraire de l'autorité. L'Etat intervient toujours et partout, rien ne peut être livré à la consommation sans un exéat du contrôle et sans l'assenti-

ment du ministre. Le laboureur ne peut pas produire ce qu'il veut sur sa terre, il doit suivre les consignes imparties. De même la circulation des grains n'est libre ni à l'intérieur ni à l'extérieur des provinces, la non-observation de ce principe étant punie d'une peine aux galères ou même de la peine de mort. La fiscalité à l'époque est de surcroît avide et fonctionne en dépit du bon sens le plus souvent. De tout ceci résulte la famine en période de stérilité, et une consommation inadéquate ainsi qu'improductive en période d'abondance, d'où également un exode vers les villes qui pour Quesnay est la pire des calamités car elle prive l'agriculture de bras et donc met en jeu tout l'équilibre de l'économie.

Cependant il ne faudrait pas conclure hâtivement que pour Quesnay et les physiocrates les professions autres que celle d'agriculteur sont inutiles, ils pensent seulement qu'un peuple d'industrie de luxe a une existence plus précaire qu'un peuple agricole. On peut cependant lui reprocher d'avoir fait de la terre la seule productrice de richesse, d'une part d'un point de vue strictement économique, d'autre part en ne se préoccupant dans cet aspect de l'économie que de satisfaire des besoins physiques sans s'intéresser aux besoins sociaux, dans le sens large du terme, de la population.

Il reste néanmoins que Quesnay a su dégager des idées fondamentales, car outre sa notion de produit net il a développé par la même occasion l'idée d'investissement et de réinvestissement qui est très sensiblement perceptible lorsqu'il parle d'avances mobilières, ce qui fait dire à Einaudi : "Ce qui demeure, ce qui reste vivant aujourd'hui encore, c'est l'idée-force que la production de la richesse n'est pas une donnée fixe qui se renouvellerait chaque

année - sans qu'on comprenne d'ailleurs par quel miracle - mais que c'est un circuit permanent, un mouvement perpétuel qui n'a aucune limite temporelle, jour, mois ou année, qui se poursuit sans arrêt, qui n'a jamais de fin".

Et Einaudi de conclure, ce que nous ferons d'ailleurs avec lui : "Les physiocrates peuvent s'être trompés, et ils se sont certainement trompés, en considérant ce prétendu produit net comme devant être l'objet optimum de tous les impôts, mais ils ne se sont pas trompés dans leur façon de raisonner, ils ne se sont pas trompés en montrant la voie dans laquelle devait être cherchée la solution des problèmes économiques tant d'hier que d'aujourd'hui... Ce message a une valeur permanente et aujourd'hui comme hier, il mérite d'être médité".

OoO

CONCLUSION

Pour conclure, nous dirons que pour nous Quesnay, collaborateur de l'Encyclopédie, graveur, chirurgien, médecin, philosophe, économiste et mathématicien, est le type même de l'honnête homme du XVIII° siècle. De son origine paysanne il gardera toujours le côté sain, modeste, qui lui permit en toutes circonstances d'être un bon chirurgien, un bon médecin et un économiste d'une probité irréprochable. Son nom n'est souvent connu actuellement que des économistes et cela est fort regrettable car il fut un chirurgien de valeur et il fut surtout le défenseur acharné des chirurgiens face à leurs adversaires. Médecin de la favorite, il sut se garder des attraits et des pièges de la Cour ; il ne profita pas de l'amitié de Madame de Pompadour pour faire sa fortune, il ne s'en servit que pour venir en aide aux personnes qui le lui demandèrent. Economiste revendiqué par certains marxistes, révolutionnaire par ses écrits, il garda cependant toujours fidélité à son roi auquel le liait une sincère et profonde estime. Le corps médical français peut et doit s'enorgueillir d'avoir eu parmi lui une si généreuse intelligence.

OoO

TABLEAU CHRONOLOGIQUE ET SYNOPTIQUE

comprenant les dates importantes de la vie de Quesnay et les évenements essentiels de cette période pour contribuer à replacer François Quesnay dans son temps.

Vie de Quesnay	Politique française	Politique étrangère	Vie spirituelle
1694 4 Juin, naissance à Méré	Famine Bombardement de Dieppe, du Havre et de Dunkerque par les anglais	Création de la Banque d'Angleterre Conquête de Terre-Neuve	Première édition du dictionnaire de l'Académie Française Saint-Simon : début des Mémoires Naissance de F.M. Arouet (Voltaire) Naissance de S.F. Morand (1697), de Jaucourt (1704)
1707 Mort de son père (13 ans)	Cours forcé du papier-monnaie Mort de Madame de Montespan Disgrâce et mort de Vauban	Invasion de la Pologne par Pierre le Grand	Naissance de Linné, Buffon, Von Haller (1708), Barbeu du Bourg (1709)
1711 - 1712 (17-18 ans) Apprenti barbier à Ecquevilly Apprenti graveur à Paris Etudie les sciences et la philosophie (Platon, Aristote, Ciceron, Malebranche)	Mort du Grand-Dauphin Epidémie de petite vérole Mort du duc de Bourgogne (Phtisie) Rohan devient cardinal	Fin de la guerre de succession d'Espagne Naissance de Frédéric de Prusse (Le Grand) Congrès d'Utrecht, Philippe V renonce à la succession française	Arouet : étudiant en droit Chardin : voyage en Perse et aux Indes orientales Mort de Boileau Naissances de Tronchin (1709), de J.J. Rousseau Invention de la porcelaine de Saxe Naissance de Bourgelat (1712)

1716 (22 ans) Bachelier en chirurgie Termine son apprentissage de graveur Installation à Orgerus	Mort de Louis XIV (1715) Régence Banque Générale de Law Mort de d'Artagnan	Turcs chassés de Hongrie	Création du Corps des Ponts et Chaussés Fahrenheit : invention du thermomètre (1714) Morts de Fenelon et de Malebranche (1715) Naissances de Helvetius, Mirabeau (père) et de Condillac (1715) Naissance de Daubenton
1717 (23 ans) Epouse Jeanne Dauphin 3000 livres de dot	Dubois, conseiller aux Affaires Etrangères Achat du diamant le Régent Daguesseau chancelier	Christianisme interdit en Chine Triple alliance de la Haye contre Philippe V	Retz : Mémoires Galland : 1001 nuits Arouet : incarcération à la Bastille Naissance de d'Alembert
1718 (24 ans) Lettres en maîtrise en chirurgie	La Banque Law devient établissement d'Etat Dubois, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères Conspiration de Cellamare	Mort de Charles III Fondation de la Nouvelle-Orléans Quadruple alliance de Londres Pierre le Grand fait exécuter son fils	Arouet : sort de la Bastille Cassini : mesure du méridien de Paris Halley : mouvement propre des étoiles Mollet et Lassurance : construction de l'hôtel d'Evreux (Elysée) Naissance de d'Aumont (1720)

1723 (29 ans) Vacances des Offices de chirurgien-royaux mantais : acte de candidature	Dubois, premier ministre (1722) Majorité de Louis XV Morts de Dubois et du Régent Duc de Bourbon Premier ministre		Naissances de Holbach, Grimm, Marmontel et Reynolds Naissance de Antoine Louis, De Venel, de Bordeu (1722) Antoine Petit (1722)
1724 (30 ans) 7 Janvier : chirurgien royal	Création de la Bourse de Paris Déclaration contre les protestants	Abdication de Philippe V ; remonte sur le trône à la mort de Don Luis Pontificat de Benoît XIII	Fondation du club de l'Entresol Bach : Passion selon Saint-Jean Marivaux : le Prince travesti Naissance de Kant et de Lavirotte (1725)
1727 (33 ans) Querelle avec Silva	Rétablissement de la Ferme Générale par Fleury (1726)	Mort de Catherine I Pierre II sur le Trône	Première loge maçonnique à Madrid Montesquieu : Réflexions sur la monarchie Bradley : aberration de la lumière Von Haller : circulation de la sève Gruleau : échappement des horloges Naissance de Cochin, (abbé), fondateur de l'hôpital Naissance de Maret (1726)

1728 (34 ans) Mort de sa femme	Conflit autour de la Bulle Unigenitus		Rousseau quitte Genève Chambers : Encyclopédie Montesquieu : académicien
1730 (36 ans) Observations sur les effets de la saignée	Orry contrôleur général	Pontificat de Clément XII Mort de Pierre II	Salon de Madame du Deffand Marivaux : le jeu de l'amour et du hasard Emploi du sextant Mort d'Adrienne Lecouvreur. Naissance de Cadet de Gassicourt (1731)
1734 (40 ans) Rencontre le duc de Villeroy	Lettre de cachet contre Voltaire Mort de Villars Guerre franco-autrichienne	Bataille de Parme Dantzig prise par les russes	Fondation de l'université de Göttingen Montesquieu : Considérations Réaumur : Histoire des insectes Naissance de Restif de la Bretonne

1736 (42 ans) Chirurgien-juré en la Prévoté de l'Hôtel du Roi Essai physique sur l'économie animale, Art de la saignée Entre dans la querelle des médecins et des chirurgiens	Convention franco-autrichienne	Révolte indienne en Louisiane	Emploi du coke en sidérurgie Hull : brevet de bateau à vapeur Construction du palais d'été à Pékin Naissance de Watt Von Haller : occupe trois chaires à Göttingen
1737 (43 ans) Chirurgien au collège de Saint-Côme	Disgrâce de Chauvelin		Linné : Nomenclature binominale des êtres vivants ; classification des végétaux Vaucanson : le joueur de flûte Naissance de Parmentier

1738 (44 ans) Chaire de Petite-Chirurgie à Saint-Côme	Ordonnance sur la corvée	Fin de la guerre de succession de Pologne (traité de Vienne) Stanislas Leczinski, duc de Lorraine Révoltes ouvrières en Angleterre	Mort de Boerhaave Bernouilli : théorie cinétique ; hydrodynamique Cassini : mesure de la vitesse du son Création de la manufacture de porcelaine de Vincennes (Sèvres)
1739 (45 ans) Commissaire des guerres entre Rhin et Saône Secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie	Buffon, intendant des jardins du Roi	Siège de Belgrade par les turcs Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne	Salon au Louvre Deluze : premières impressions sur tissu Clairault : recherche sur le calcul intégral Euler : développement de la série du nombre e
1741 (47 ans) Première séance publique de l'Académie (Quesnay secrétaire)	Alliance franco-prussienne Alliance franco-bavaroise	La Suède déclare la guerre à la Russie Elisabeth de Russie renverse Ivan IV Armistice secret austro-prussien Mort du roi-sergent, Frédéric II sur le trône	Destruction des vitraux de Notre-Dame de Paris Naissance de Sade (1740) de Houdon et de Chamfort

1743 (49 ans) Tome premier de l'Académie de chirurgie	Mort de Fleury D'Argenson secrétaire à la guerre Guerre Franco-sarde		Reconstitution de l'Académie de Berlin par Frédéric II : travaux publiés en français D'Alembert : Traité de dynamique Naissances de Lavoisier, de Condorcet, de Cagliostro, Mort de Vivaldi Dictionnaire de Trevoux (cinquième édition)
1744 (50 ans) Fait à la campagne des Flandres 9 septembre : doctorat en médecine à Pont-à-Mousson	Déclaration de guerre à l'Angleterre et à l'Autriche Loi sur la propriété du sous-sol (appartient à l'Etat)	Frédéric II prend Prague	Construction du chateau de Schoenbrünn Euler : calcul des variations Maupertuis : principe de la moindre action Daviel : première opération de la cataracte (1745) Parlement condamne les Pensées philosophiques (Diderot) 1746) D'Aguesseau accorde le renouvellement du privilège de l'Encyclopédie (1746) (Directeur Abbé Gua de Malves, assisté de Diderot et d'Alembert)

1747 (53 ans) Mort de La Peyronie (Exécuteur testamentaire) Quitte le secrétariat actif de l'Académie de chirurgie	D'Argenson en disgrâce Naissance de Philippe d'Orléans (Philippe-Egalité) Guerre entre la France et la Hollande	Révolte orangiste en Zélande	Diderot et d'Alembert prennent solidairement la direction de l'Encyclopédie (Le Breton libraire) Fresneau : arbre à caoutchouc Margraff : sucre de betterave solide Création de l'école des Mines (Trudaine)
1749 (55 ans) Médecin de Madame de Pompadour ; aménage à Versailles Médecin consultant appointé du roi Différents traités	Guerre de l'impôt du vingtième Maurepas en disgrâce Diderot enfermé à Vincennes (Lettre sur les aveugles puis libéré)		Montesquieu : Esprit des lois (1748) Découverte de Pompei (1748) Needham : théorie de la génération spontanée (1748) Enquête de Diderot dans les ateliers des faubourgs (Encyclopédie 1748) Salon de Madame Geoffrin Diderot engage un dessinateur, Goussier, pour les planches Buffon : Histoire naturelle Huntsmann : fonte de l'acier

1750 (56 ans) Recueil de pièces et mémoires	Dissolution des états du Languedoc Emeutes à Paris	Mort de Jean V, José I sur le trône du Portugal	Distribution du prospectus de l'Encyclopédie à 8000 exemplaires Rousseau : Discours sur les sciences et les arts Mort de Bach
1751 (57 ans) Membre de l'Académie des sciences Secrétaire-vétéran de l'Académie de chirurgie		Portugal : autodafés interdits	Diderot : Lettre sur les sourds et les muets Encyclopédie : Discours préliminaire de d'Alembert ; publication du premier volume (2050 exemplaires)
1752 (58 ans) Guérit le Dauphin de la petite vérole Titres de noblesse	Dernière persécution protestante		Premières condamnations de l'Encyclopédie : les deux tomes parus seront supprimés (arrêt du Conseil du roi) Réaumur : expériences sur la digestion Franklin : paratonnerre Exil des abbés de Prades, Pestre et Yvon (encyclopédistes).

1753 (59 ans) Traité des fièvres continues	Grandes Remontrances du Parlement Rappel du Parlement	Guerre amério-canadienne	Grâce à l'appui de Madame de Pompadour, publication du troisième tome de l'Encyclopédie avec Préface de d'Alembert (3100 exemplaires) Voltaire détenu à Francfort Louis XV interdit à Voltaire d'entrer à Paris Grimm : Correspondance (début) Gabriel : Opéra de Versailles (début)
1754 (60 ans) Achat du domaine de Beauvoir	Naissance du futur Louis XVI	Dupleix quitte les Indes Brésil : expulsion des jésuites	Diderot : Pensées sur l'interprétation de la nature Encyclopédie : nouveau tirage des trois volumes parus (4200 exemplaires) Rousseau : Discours sur l'inégalité Gabriel : place Louis XV (Concorde) Naissance de Charles-Maurice Talleyrand-Périgord

1756 (62 ans) Articles : Evidence, Fermiers (Encyclopédie)	Troubles en Dauphiné	Début de la guerre de sept ans Montcalm au Canada Premier ministère Pitt	Black : gaz carbonique (1755) Encyclopédie : tome VI précédé de Eloge de Montesquieu (d'Alembert) (1755) ; tome VI Rousseau : Lettre sur la providence Naissance de Mozart
1757 (63 ans) Soigne Louis XV (Damiens) Article Grains dans l'Encyclopédie ; puis il quitte celle-ci	Attentat de Damiens Edit du Parlement ; la peine de mort pour les auteurs et les éditeurs de livres tendancieux	Défaite française à Rossbach (Frédéric II)	Diderot : le fils naturel Encyclopédie : tome VII, article Genève par d'Alembert en collaboration avec Voltaire Morts de Réaumur et de Fontenelle
1758 (64 ans) "Questions intéressantes..." Tableau économique	Choiseul, secrétaire d'état aux Affaires étrangères	Prise de Saint-Louis du Sénégal par les Anglais	D'Alembert quitte l'Encyclopédie une première fois, puis il y revient Rousseau : Lettre à d'Alembert Naissance de Proudhon

1759 (65 ans) Explication du Tableau économique	Réforme de l'administration des Fermes par M. de Silhouette	Portugal : expulsion des jésuites Capitulation de Quebec Clément XIII condamne l'Encyclopédie	Diderot : salon du Louvre Encyclopédie : soumise à une commission de révision ; d'Alembert la quitte ; révocation du privilège Création du British-Museum
1760 (66 ans) Théorie de l'impôt	Augmentation des impôts	Georges III sur le trône d'Angleterre Capitulation de Montréal Capitulation de Pondichéry (1761)	D'Alembert : Equations différentielles Spallanzani : Nouvelles recherches philosophiques Black : calorimétrie
1764 (70 ans) Semi-disgrâce	Expulsion des jésuites (1762) Mort de Madame de Pompadour		Encyclopédie : planches, premier volume (1762), deuxième et troisième volumes (1763) Mort de Malherbes, protecteur de l'Encyclopédie (1763) Premier almanach de Gotha

1765 (71 ans) "Journal de l'agriculture"	Libre commerce en France Mort du Dauphin (phtisie Réhabilitation de Calas. (A. Louis expert)	Création de la Banque de Berlin (Frédéric II)	Encyclopédie : tome VIII avec Avertissement de Diderot Cotugno : albumine
1767 (73 ans) Physiocratie Despotisme de la Chine	Réunion de la Lorraine à la Couronne (1766) Révision du procès Sirven	Troubles de Genève (rôle de Voltaire)	Encyclopédie : dix derniers volumes d'articles et volume IV des planches ; Le Breton embastillé (1766) Diderot : salon au Louvre Watt : machine à vapeur
1768-1773 (74-79 ans) Traités de mathématiques	Acquisition de la Corse (1768) Mariage de Marie-Antoinette (1770) Blanqueroute partielle Fondation du Grand-Orient de France	Guerre turco-russe (1768) La Crimée est prise par les russes (1771) Révolte des cosaques écrasée par Catherine II	Encyclopédie : tomes V à XI des planches (1767-1772) Monge : Géométrie descriptive (1768) Lavoisier : analyse de l'air (1771) Mort de Helvetius (1771) Naissance de Bichat (1771)

1774 (80 ans)
Disgrâce totale
13 Décembre : mort de Quesnay

Mort de Louis XV, le 10 mai
Louis XVI
Turgot à la Marine et aux Finances
Réduction des attributions de la Ferme générale
Rétablissement du Parlement

Potemkine, favori de Catherine II

Goethe : Werther
Herschel : grand télescope
Schelle : chlore
Wilkinson : machine à forer et à aleser
Mort de La Condamine

OoO

SERMENT

En présence des maîtres de cette école et de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'Honneur et de la Probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira ni à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et s'ils devaient apprendre la Médecine ou recourir à mes soins, je les instruirais ou les soignerais sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes, si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Bon à imprimer

Le Président de Thèse

H.J. LAZARINI

Vu le Président de

l'Université de

BORDEAUX II

H. BRICAUD

Vu le Chancelier des

Université de BORDEAUX

R. PAULIAN

BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPALES OEUVRES DE FRANCOIS QUESNAY

. Factum sur les droits et prérogatives de la chirurgie
Mantes, 1727.

. Observations sur les effets de la saignée, tant dans les maladies du ressort de la médecine que de la chirurgie, fondées sur les lois de l'hidrostatique. Avec des remarques, critiques sur le Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, de Monsieur Silva.
Paris, Charles Osmont, 1730, in-12.

. Essai phisique sur l'oeconomie animale.
Paris, Guillaume Cavelier, 1736, in-12, 311 p.

. L'Art de guérir par la saignée, où l'on examine en même temps les autres recours qui doivent concourir avec ce remède, ou qui doivent lui être préférés, dans la cure des maladies tant médicinales que chirurgicales.
Paris, Guillaume Cavelier, 1736, in-12, 375 p.

. Réfutation de la thèse de M. Maloet, docteur en médecine, par un chirurgien.
In Observations sur les écrits modernes. Tome V, lettre LXV, paginée 97-112.
Paris, Chaubert, 1736, in-8°.

. Réponse d'un chirurgien à la Lettre insérée dans la Mercure de France du mois d'août dernier, et adressée aux auteurs des Observations sur les écrits modernes.
In Mercure de France, dédié au Roy, octobre 1736, p.2241-2262.
Paris, G. Cavelier, 1736, in-12.

. Second mémoire pour les chirurgiens (où l'on résoud le problème proposé par la Faculté de Médecine ; sçavoir : si c'est aux médecins qu'il appartient de traiter les maladies vénériennes, et si la sûreté publique exige que ce soient les médecins qu'on charge de la cure de ces maladies).
(Paris, 1737,) in-4°, 28p.

. Réponse d'un chirurgien de S. Cosme à la première lettre de M. Astruc, au sujet du Mémoire des chirurgiens sur les maladies vénériennes. Addition servant de réponse à la seconde lettre de M. Astruc.
(Paris, 1er septembre 1737,) in-4°, 99p.

. Lettres sur les disputes qui se sont élevées entre les médecins et les chirurgiens ; sur le droit qu'a M. Astruc d'entrer dans ces disputes ; sur la préférence qu'il se donne en comparant sou ouvrage avec celui de Héry ; sur les médecins qui écrivent, selon M. Astruc, mieux que les chirurgiens ; sur l'inventeur des frictions ; sur le premier qui en a écrit ; sur les médecins étrangers, que M.A. appelle au secours pour soutenir la Faculté de Paris ; sur l'ouvrage de ce docteur, De Morbis Venereis ; sur la prééminence prétendue des médecins sur leur incapacité à traiter les maux vénériens ; sur le droit de propriété que les chirurgiens ont sur le traitement de ces maladies.
Par M... chirurgien de Rouen. A M... chirurgien de Namur, et docteur en médecine.
(S.L. décembre) 1737 - (février 1738), in-4°, 162 p.

. Préface du premier volume des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie.
In Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome premier, p. IX.XXXII.
Paris, Charles Osmont, (Mars) 1743, in-4°.

. Mémoire sur les vices des humeurs ; dans lequel on établit les principes physiques, qui doivent servir de fondement à la doctrine de la suppuration, de la gangrène, des tumeurs, des playes, des ulcères et d'autres sujets de chirurgie.
In Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome premier, p. 1-154.
Paris, Charles Osmont, 1743, in-4°.

. Précis de diverses observations sur le trépan dans des cas douteux, où l'on recherche les raisons qui peuvent en pareil cas déterminer à recourir au trépan, ou à éviter cette opération.
In Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome premier, p. 188-236.
Paris, Charles Osmont, 1743 in-4°.

. Précis d'observations, où l'on expose les différents cas dans lesquels il est nécessaire de multiplier l'opération du trépan, et où l'on montre par des exemples remarquables, que le crâne peut être ouvert avec succès, dans une grande étendue, lorsque ces cas l'exigent ;
In Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome premier, p. 251-270.
Paris Charles Osmont, 1743, in-4°.

. Précis d'observations sur les exfoliations des os du crâne, avec des remarques sur le moyen dont on se sert pour hâter l'exfoliation des os ou pour l'éviter.
In Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome premier, p. 293-301.
Paris, Charles d'Osmont, 1743, in-4°.

. Remarques sur les playes du cerveau, où l'on prouve par beaucoup d'observations que le cerveau est susceptible de plusieurs opérations qui peuvent dans beaucoup de cas sauver la vie aux malades, et où l'on examine quels sont les remèdes qui conviennent le mieux pour la cure des playes de ce viscère.
In Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome premier, p. 310-336.
Paris Charles Osmont, in-4°.

. Observations sur l'écrit intitulé ; réflexions sur la déclaration du Roy du 23 avril 1743, concernant la communauté des chirurgiens de la Ville de Paris, avec une Réplique aux réponses des médecins.
(Paris, 1743), in-4°, 32 p.

. Recherches critiques et historiques sur l'origine, et les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France. (Par Fr. Quesnay, A. Louis, l'Abbé P.-F. Guyot-Desfontaines, Girodat et Medalon, Index funéreus de Jean Devaux).
Paris, Charles Osmont, 1744, in-4°.

. De Affectibus soporosis in genere. (Thèse pour le doctorat en Médecine).
Pont-à-Mousson, Septembre 1744.

. Essai physique sur l'oeconomie animale, par M. Quesnay. Seconde édition augmentée de deux volumes, et de tables fort amples.
Paris, Guillaume Cavelier père, 1747, 3 vol. In-12.

. Examen impatial des contestations des médecins et des chrirugiens considérées par rapport à l'intérêt public. Par M. de B...
(S.L.,) 1748, in-12, 220 p.

. Traité de la suppuration.
Paris, d'Houry père, 1749, in-12, 432 p.

. Traité de la gangrène.
Paris, d'Houry père, 1749, in-12, 507 p.

. Histoire de l'origine des progrès de la chirurgie en France.
Paris, Savoye, 1749, in-4° ; 635 p.

. Traité des effets et de l'usage de la saignée. Nouvelle édition de deux traités de l'auteur sur la saignée, réunis, mis dans un nouvel ordre, et très augmentés.
Paris, d'Houry père, 1750, in-12, pièce limin. 736 p.

. Recueil de pièces et mémoires pour les maîtres en l'art et science de chirurgie, contre la Faculté de Médecine, concernant la déclaration du Roi du 23 avril 1743.
Paris, Delaguette, 1750, 13 vol. in-4°.

. Recueil de pièces et mémoires pour les maîtres en l'art et science de chirurgie, et pour la Faculté de Médecine, concernant les Lettres patentes du Roi du mois de septembre 1724, et sa déclaration du 23 avril 1743.
Philadelphie (Paris), 1760, 12 vol. in-68° (1ère série).
Ibid, 17 vol. in-12 (2ème série). T 18. 120.
En tout 42 vol.

. Traité des fièvres continues, dans lequel on a rassemblé et examiné les principales connoissances que les Anciens ont acquises sur les fièvres par l'observation et la pratique, particulièrement sur les présages, la conction, les crises, et la cure de ces maladies.
Paris, d'Houry père, (février) 1753, 2 vol. in-12.

. Article Evidence (Métaphysique) (Anonyme).
In Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une Société de gens de lettre..., tome VI, p. 146-157.
Paris, Briasson, (janvier) 1756, in-fol.

. Article Fermiers (Econ. Polit.).
(Signé : M. Quesnay, le Fils).

. Article Grains (Economie polit.) (Signé : M. Quesnay, le fils).
In Encyclopédie, tome VII, p. 812-831.
Paris, Briasson, (novembre 1757, in-fol).

. Articles Hommes.
In revue d'histoire des doctrines économiques et sociales, 1908, n°1, p. 3-88.
Paris, P. Geuthner, 1908, in-8°.

. ARTICLE Impôt.
In Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales, 1908, n°1, p.137-186.
Paris, P. Geuthner, 1908, in-8°.

. Questions intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce, proposées aux Académies et autres Sociétés sçavantes des provinces.

. Tableau oeconomique. (Suivi des) remarques sur des variations de la distribution des revenus annuels d'une nation (1ère édition).
Versailles, novembre-décembre 1758) in-4°, 3 p.

. Tableau économique. Extrait des Oeconomies royales de M. de Sully (2ème édition).
(Versailles, 1759) in-4°, 6 p.

. Tableau économique. Explication du tableau économique. Extrait des Oeconomies de M. de Sully. (3ème édition).
(Versailles, 1759,) in-4°, 22 p.

. Aspect de la psychologie.
(Versailles, mars 1760) in-4°, 4 p.

. Observation sur la conservation de la vue.
(Versailles, mars 1760) in-4°, 2 p.

. Observations sur le droit naturel des hommes réunis en société. In journal de l'Agriculture, du commerce et des finances, septembre 1765, tome II, 1ère partie, p. 635.
Paris, impr. de Knapen, 1765, in-12.

. Lettre à MM. les auteurs de la Gazette et du Journal de l'Agriculture, du commerce. et des finances. Par M.H. Mémoire sur les avantages de l'industrie et du commerce, et sur la fécondité de la classe prétendue stérile par quelques auteurs économiques, envoyé avec la lettre précédente.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, novembre 1765, tome III, 2ème partie, p. 150-165.
Paris, impr. de Knapen, 1765, in-12.

. Réponse au mémoire de M.H. sur les avantages de l'industrie et du commerce sur la fécondité de la classe prétendue stérile, etc..., inséré dans le journal d'agriculture, commerce et finances, du mois de novembre 1765. Par l'ami de l'auteur de ce mémoire, ou lettre aux auteurs, etc.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, janvier 1766, tome IV, 1ère partie, p. 4-37.
Paris impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Lettre aux auteurs du Journal, etc. Réponse à la question proposée dans la Gazette du commerce du 24 décembre 1765 sur les profits de la fabrication desbas de soye en France.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, janvier 1766, tome IV, 1ère partie, p. 38-45.
Paris, impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Observations sur l'intérêt de l'argent. Par M. Nisaque.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des Finances, janvier 1766, tome IV, 1ère partie, p. 151-171.
Paris, impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Question sur les deuils. Par M.N. Les deuils sont-ils nuisibles au commerce des manufactures ? Réponse.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, janvier 1766, tome IV, 1ère partie, p. 172-173.
Paris impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Répétition de la question proposée dans la Gazette du commerce du 24 du mois de décembre 1765, au sujet du bénéfice de la fabrique des bas de soie établie à Nimes produit à la France. Réponse par N.M.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, février 1766, tome IV, 2ème partie, p. 37-74.
Paris, impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Lettre de M. de l'Isle aux auteurs de la Gazette du Journal d'Agriculture, commerce et finances. (Suivie de). Remarques sur l'opinion de l'auteur de l'Esprit des Loix concernant les colonies Liv. XXI, chap. 17.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, avril 1766, tome V, 1ère partie, p. 3-34.
Paris, impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Suite sur la répétition de la question des fabricans des bas de soie de Nîmes, sur les effets productifs de la classe prétendue stériles,par M.H.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, avril 1766, tome V. 1ère partie p. 60-64.
Paris, impr. de Knapen 1766, in-12.

. Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique de la distribution des dépenses annuelles d'une nation agricole.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances. juin 1766, tome V, 3ème partie, p. 11-41.
Paris, impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Lettre de Mr. N. aux auteurs etc..., au sujet de l'objection qui lui a été faite par Mr. H. relativement à la productibilité du commerce, de l'industrie. (Suivie du) Dialogue entre Mr. H. et M.N. (sur le commerce).
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, juin 1766, tome V, 3ème partie, p. 58-109.
Paris, impr. de Knapen 1766, in-12.

. Problème économique.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, août 1766, in-12.

. Observations sur le commerce, par Mr. de Montaudoin de l'Académie de la Rochelle, insérée dans le Mercure du mois de septembre 1766, copiées et accompagnées de notes, par Mr. H.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, octobre 1766, tome VII. 1ère partie, p. 51-63.
Paris impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Second dialogue entre Mr. H. et Mr. N. pour servir de suite à celui qui a été inséré dans le Journal de juin, sur les véritables propriétés du commerce et de l'industrie.
In Journal de l'agriculture, du commerce et des finances,novembre 1766, tome VII, 2ème partie, p. 53-106.
Paris, impr. de Knapen, 1766, in-12.

. Traité des fièvres continues, dans lequel on a rassemblé et examiné les principales connaissances que les Anciens ont acquises sur les fièvres par l'observation et par la pratique, particulièrement sur les présages, la coction, les crises, et la cure de ces maladies.
Paris. Vve d'Houry, 1767, 2 vol. in-12.

. Analyse du gouvernement des Yncas du Pérou par M.A.
In Ephémérides du citoyen (janvier 1767, tome I, 1ère partie p.35-47.
Paris, N.A. Delalain et Lacombe, 1767 in-12.

. Despotisme de la Chine, par M.A.
In Ephémérides du citoyen, (mars) 1767, tome III, 1ère partie, p. 5-77 (mai) 1767, tome 5, 1ère partie, p. 5-61 ; (juin) 1767, tome VI, 1ère partie, p. 5-75.
Paris, N.A. Delalain et Lacombe 1767, in-12.

. Lettre de M. Alpha, maître-ès-Arts, à l'auteur des Ephémrides ; sur le langage de la science économique.
In Ephémérides du citoyen, (octobre) 1767, tome X 2ème partie p. 163-227.
Paris, N.A. Delalain et Lacombe, 1767, in-12.

. Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain, recueil publié par du Pont, des Sociétés royales d'agriculture de Soissons et d'Orléans, et correspondant de la Société d'émulation de Londres.
Pékin et Paris, Merlin, 1767, in-8°.

. Discussions et développements sur quelques-unes des notions de l'économie politique, pour servir de suite au recueil intitulé : physiocratie.
Pékin, et Paris, Merlin, 1767, in-89.

. Lettre d'un fermier et d'un propriétaire, par M.A.
In Ephémérides du citoyen, février 1768, tome II, 1ère partie, n°11, p. 82-100.
Paris, Lacombe, 1768, in-12.

. Lettre à l'auteur des Ephémérides, de Versailles, ce 16 juin 1768.
In Ephémérides du citoyen, juillet 1768, tome VII, p. 9-11.
Paris, Lacombe, 1768, in-12.

. Polygométrie. Trisection de l'angle.
Versailles, 1770, 6 p. in-4°.

. Second mémoire sur la polygométrie. Discussions géométriques.
Versailles, 1771, 2 parties en un volume, 6 et 7 p.

. Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques, avec un projet de nouveaux éléments de géométrie.
Amsterdam et Paris, Knapen et Delaguette, 1773, 152 p., in-8°.

. Précis sur la suppuration putride, pour servir de suite ou de seconde partie au Traité de la suppuration, par feu M. Quesnay.
Paris, Vve d'Houry, 1776, IV-91 p., in-8°.

OoO

II - PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS

1 ALBON CCF (Comte d')
Eloge historique de M. QUESNAY.
1 vol. impr. de DIDOT, Paris, 1775.

2 ALEMBERT (Jean Le Rond d')
Eloge de M. QUESNAY, in Mercure de France p. 1456-158.
PANCKOUCKE, Paris, Novembre 1778.

3 ASTRUC P.
Les sciences médicales et leurs représentants, in l'Encyclopédie et le progrès des sciences et des techniques.
1 vol, PUF, Paris, 1952.

4 BENZACAR J.
Le créateur d'une science nouvelle au XVIIIe siècle, François QUESNAY.
1 vol, impr. GOUNOUILHOU, Bordeaux, 1896.

5 CABANES Dr. A.
Le médecin de Madame De POMPADOUR, in Le cabinet secret de l'histoire, 2e série p.91-105.
4 Vol. Impr. A. CHARLES, Paris, 1897.

6 CHARPENTIER J. et M.
L'Encyclopédie.
1 vol, Editions BORDAS, Paris, 1967.

7 CHASTENAY (Madame de).
Mémoires 1771-1815.
2 vol. PLON, Paris, 1896.

8 CHAUMARTIN H.
François QUESNAY (1694-1774), in les biographies médicales.
J.B. BAILLIERE et fils, Paris, 1936.

9 DELAUNAY P.
Le monde médical parisien au XVIIIe siècle.
Thèse Médecine, Paris 1905 n°68.

10 DEZEIMERIS.
Dictionnaire historique de la médecine.
4 vol, Bechet Le JEUNE, Paris, 1828-1839.

11 DIDEROT et D'ALEMBERT.
Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers.
29 Vol., Le BRETON éditeur, Paris, 1751-1772.

12 DUPONT De NEMOURS P.S.
L'enfance et la jeunesse de DUPONT De NEMOURS racontées par lui-même.
1 vol. Plon NOURRIT et Cie, Paris 1906.

13 EINAUDI L.
Préface in François QUESNAY et la physiocratie.
2 vol. éditions de l'I.N.E.D., Paris 1958.

14 GANIERE P.
Ils étaient aussi médecins.
1 vol. Librairie académique PERRIN, Paris, 1968.

15 GRANDJEAN De FOUCHY J-P.
Eloge de M. QUESNAY, in Histoire de l'Académie royale des Sciences, année 1774, p.122-138.
Impr. Royale, Paris 1778.

16 GRIMM M. (Baron de) et DIDEROT D.
Correspondance littéraire, philosophique et critique de GRIMM et de DIDEROT depuis 1753 jusqu'à 1790.
16 volumes, in-8°, FURNE, Paris, 1829.

17 HOEFFER F.
Article QUESNAY in Nouvelle biographie générale.
46 vol, Firmin DIDOT, Paris, 1852-1866.

18 HUARD G.
Les planches de l'Encyclopédie in l'Encyclopédie et le progrès des sciences et des techniques.
1 vol, PUF, 1952.

19 HECHT J.
. *La vie de François QUESNAY, in François QUESNAY et la physiocratie.*
2 vol, éditions de l'INED, Paris 1958.
. Tableau chronologique des oeuvres de François QUESNAY, ibidem.
. Liste bibliographique commentée, ibid.

20 LAIGNEL-LAVASTINE M.
Les médecins collaborateurs de l'Encyclopédie, in l'Encyclopédie et le progrès des sciences et des techniques.
1 vol. PUF, 1952.

21 LOUIS A.
Eloge de QUESNAY, in Eloges par A. LOUIS recueillis et publiée par E-F DUBOIS.
1 vol. J-B BAILLIERE et fils, Paris, 1859.

22 MARMONTEL J-F.
Mémoires, tome second.
3 vol, XHROUET, Paris, 1804.

23 ORIEUX J.
VOLTAIRE ou la royauté de l'esprit.
1 vol. FLAMMARION éditeur, Paris, 1966.

24 PETIT E-M.
François QUESNAY, écuyer, conseiller du roy, premier médecin ordinaire, premier médecin consultant de Sa Majesté (1694-1774).
1 vol, thèse médecine 44 p., Paris, 1942, n°82.

25 PORTAL.
Histoire de l'anatomie et de la chirurgie.
5 vol, Didot Le JEUNE, Paris, 1770.

26 PROUST J.
L'Encyclopédie.
1 vol, Armand COLLIN, Paris, 1965.

27 REVEILLE-PARISE Dr.
François QUESNAY, in La Gazette médicale de Paris.
Tome III n°28 p. 523-527 et n°30 p. 563-568.

28 RICHERAND B.A. (Baron).
Histoire des progrès récents de la chirurgie, Béchet Le JEUNE.
1 vol. Paris, 1825.

29 SALLERON L.
Le produit net des physiocrates, in François QUESNAY et la physiocratie.
2 vol, éditions de l'INED, Paris, 1958.

30 SAUVY A.
Présentation in François QUESNAY, et la physiocratie, ibid.

31 SCHELLE G.
Le Docteur QUESNAY, chirurgien, médecin de Madame De POMPADOUR et de Louis XV, physiocrate.
1 vol, F. ALCAN, Paris, 1907.

32 SUE Le Jeune J.
Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des accouchements.
2 vol, Tome II p. 90-94, J-F BASTIEN, Paris, 1779.

33 SUTTER J.
QUESNAY et la médecine, in François QUESNAY et la physiocratie.
2 vol, éditions de 1'INED, Paris, 1958.

34 TRONCHIN H.
Le conseiller François TRONCHIN et ses amis : VOLTAIRE, DIDEROT, GRIMM...
1 vol, CALMANN-LEVY, Paris, 1885.

35 WEISS.
Article QUESNAY, in Biographie universelle ancienne et moderne de MICHAUD, Mme C. DESPLACES, éditeur.
45 vol. Paris 1845-1865.

36 ZEILER H.
Les collaborateurs médicaux de l'Encyclopédie.
1 vol, thèse médecine Paris, 1934.

OoO

TABLE DES MATIERES

I INTRODUCTION Page 1

II VIE DE FRANÇOIS QUESNAY Page 6

(A) Avant Versailles

(B) Versailles

(1) Le Médecin de Madame De Pompadour

(2) Le Penseur, Philosophe, Economiste

(3) Quesnay Mathématicien, les Dernières Années

III QUESNAY DEFENSEUR DES CHIRURGIENS ET ACADEMICIEN Page 28

IV LES THEORIES MEDICALES DE QUESNAY Page 37

V LES THEORIES DE QUESNAY ECONOMISTE Page 44

VI CONCLUSION Page 51

VII TABLEAU CHRONOLOGIQUE ET SYNOPTIQUE Page 53

VIII BIBLIOGRAPHIE Page 68

(A) Principales Œuvres de Quesnay

(B) Principaux Auteurs consultés